

Université Paris I, Panthéon-Sorbonne
Département de sciences politiques
Année universitaire 2005-2006

La France dans la guerre du Golfe

Etude du jeu gouvernemental

Virgile Coujard

Sous la direction de Monsieur le Professeur Michel Dobry

Master Recherche de Relations Internationales

Avertissement

L'université n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur de mémoire, Michel Dobry, pour m'avoir dirigé, aiguillé, conseillé et soutenu tout au long de mes recherches. Je remercie également les personnes qui ont eu la gentillesse de me recevoir, MM. Hubert Védrine, Jacques Lanxade, Jean-Pierre Chevènement, François Scheer et Roland Dumas. Enfin, je remercie tous ceux qui, au fil des discussions, m'ont permis d'avancer dans ma réflexion et de réaliser ce mémoire.

Résumé

L'objet de cette recherche est le processus décisionnel français et la formation de la décision pendant la guerre du Golfe. L'action de la France sera analysée comme le produit des interactions entre un nombre limité d'acteurs occupant des positions au sein du jeu gouvernemental. Il s'agira donc de découvrir la structure du jeu, les prises de positions et intérêts défendus par les acteurs, les stratégies qu'ils mettent en œuvre, pour expliquer la construction de la participation de la France à la guerre.

Dans un premier temps, nous étudierons la structuration du jeu gouvernemental. Pour cela, il faudra identifier les frontières et les acteurs du jeu, situer leur position. Il sera également nécessaire de personnaliser le jeu, de s'intéresser aux individus qui occupent ces positions, à leur bagage personnel, leur appartenance et sensibilité politique. Il sera ainsi possible de mettre en relation leurs prises de positions, leurs relations bureaucratiques et personnelles et leur position dans le jeu.

Nous étudierons alors les motivations et objectifs des acteurs. Les enjeux sont multiples et diverses, à la fois pour la France et ses intérêts, et pour les acteurs. Pour défendre et promouvoir leurs intérêts et objectifs diplomatiques, militaires, politiques et personnels, les acteurs mettent en œuvre des stratégies d'alliance, de confrontation, de compromis.

Enfin, nous aborderons les conditions dans lesquelles se déroule le jeu, les éléments exogènes et endogènes non maîtrisés influant sur le processus décisionnel : contraintes extérieures, rythme des événements, erreurs, accidents, contingence.

Sommaire

AVERTISSEMENT	3
REMERCIEMENTS	4
RESUME	5
INTRODUCTION	7
1. STRUCTURATION DU JEU GOUVERNEMENTAL	19
1.1. Acteurs et positions	19
1.1.1. Frontières du jeu : inclusion et exclusion	19
1.1.2. Positions, bagages, prises de position	24
1.2. Dynamique du jeu et évolution de la configuration	31
1.2.1. Mise en place du jeu gouvernemental	31
1.2.2. Stabilisation du jeu	33
1.2.3. L'exclusion comme solution	40
2. LES ENJEUX DE LA PARTICIPATION : INTERÊTS NATIONAUX ET OBJECTIFS INDIVIDUELS	43
2.1. L'intérêt national comme somme des intérêts	43
1. La position de la France dans le monde	43
2. Les enjeux parallèles	47
2.2. Évolution des objectifs et des coalitions d'acteurs	50
2.2.1. Des objectifs contradictoires mais conciliables	50
2.2.2. Radicalisation des positions, compromis et confrontation	58
2.2.3. « Passer le cap difficile »	62
3. LES CONDITIONS DE JEU : CONTRAINTES ET CONTINGENCE	66
3.1. Les étapes de l'engagement militaire de la France	66
3.1.1. Le Clemenceau : nécessité de l'action	66
3.1.2. Le dispositif Daguet : l'accident comme opportunité	68
3.1.3. Renforcement du dispositif Daguet et intérêt bureaucratique	70
3.1.4. L'exclusion des appelés volontaires ou l'intrusion de l'erreur	72
3.2. Les tractations diplomatiques de la France	74
3.2.1. Le choix des émissaires	74
3.2.2. Un dilemme du prisonnier	77
CONCLUSION	82
BIBLIOGRAPHIE	84
CHRONOLOGIE	91

Introduction

Le 16 janvier 1991, la France s'engage dans une intervention militaire multinationale au Koweït et en Irak. L'interrogation première de cette réflexion est la suivante : pourquoi et comment la France s'est-elle engagée dans cette guerre ? Les premières recherches empiriques et la découverte des faits historiques ont révélé l'intérêt et la pertinence d'une analyse centrée sur le processus de décision et les interactions au sein du gouvernement. A la dimension sociologique de cette recherche s'ajoute un intérêt historique : largement étudiée et connue, l'attitude de la France dans la crise du Golfe reste néanmoins mystérieuse sur certains aspects. L'emploi des termes 'crise' et 'guerre' du Golfe correspond à une nécessaire distinction entre la guerre elle-même, c'est-à-dire l'intervention militaire, et l'ensemble de la période de crise, allant de l'invasion du Koweït jusqu'à la fin de la guerre, près de sept mois plus tard. Le mot crise est donc à comprendre dans son acception commune, en tant que situation anormale de perturbation et de tension.

Je commencerai par expliquer le choix de ce sujet. Premièrement, s'intéresser à la

guerre résulte de la conviction que la guerre était et est toujours un fait essentiel et récurrent des relations internationales, méritant la même attention aujourd'hui que pendant la guerre froide. Deuxièmement, la guerre du Golfe est une guerre mondiale, dans la mesure où elle a impliqué l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de Sécurité, les Etats-Unis, la puissance dominante, ainsi qu'un grand nombre d'autres pays, et a été suivie en direct par le monde entier. En ce sens, elle a eu un impact sur le système international dans son ensemble. Troisièmement, la France a joué un rôle actif avant et pendant la guerre, à la fois diplomatique et militaire. Enfin, le resserrement du processus de décision français autour d'un nombre limité d'acteurs ainsi que les dissensions et conflits profonds et retentissants au sein du gouvernement ont confirmé la faisabilité et l'intérêt de cette recherche.

La guerre du Golfe s'inscrit dans une période de transformation majeure du système international. Lorsque l'Irak envahit le Koweït, le Mur de Berlin est tombé, la réunification allemande est en cours, l'Union soviétique est affaiblie mais n'a pas encore disparue. A la fois dernière guerre de l'ère bipolaire et première guerre du « Nouvel Ordre Mondial », la guerre du Golfe révèle et participe à cette transition. Bien que multilatérale, elle est avant tout une guerre américaine, à l'heure où les Etats-Unis découvrent le statut de seule superpuissance mondiale. L'intérêt de l'objet guerre du Golfe réside ensuite dans sa légalité et sa légitimité : elle est une réponse à une violation du droit international, elle fait l'objet d'un très large consensus international, et est légalisée par un vote du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Le caractère « évident » en apparence des objectifs de cette guerre, faire respecter le droit international et la souveraineté du Koweït, est en soi une raison pour y regarder d'un peu plus près, pour rechercher, au cœur du pouvoir, ce qui a entraîné la décision française d'y participer militairement. Enfin, les douze ans d'embargo sur l'Irak entre 1991 et 2003, les bombardements occasionnels menés par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, et la guerre de 2003, ne peuvent se comprendre sans la guerre du Golfe, ils en sont des prolongements.

La France a été l'un des principaux acteurs de la crise. Elle a soutenu la guerre et y a participé militairement. Elle a été très active sur le plan diplomatique, au Conseil de Sécurité et en-dehors. Des intérêts complexes et contradictoires étaient en jeu, liés à la position traditionnelle de la France, à la fois alliée des Etats-Unis et amie

traditionnelle du monde arabe en général et de l'Irak en particulier. La définition de l'intérêt national n'a donc pas fait l'objet d'un consensus mais fut l'enjeu de luttes internes. Ces contradictions se sont répercutées sur la position française. L'opposition virulente de la France à la guerre menée par les Etats-Unis en Irak en 2003, contrastant avec l'attitude de la France en 1990-1991, donne un intérêt supplémentaire à l'étude de la participation française à la guerre du Golfe. Du point de vue empirique, choisir cet objet m'a donné la possibilité d'avoir accès à un certain nombre d'acteurs et témoins de la crise, et d'avoir une certaine distance historique par rapport à l'objet étudié.

La littérature traitant de la guerre du Golfe et de l'attitude de la France dans cette guerre est riche et abondante. Un certain nombre d'acteurs de cette crise ont écrit sur le sujet.¹ Il existe également plusieurs récits journalistiques de la guerre, ainsi que de nombreux ouvrages sur la présidence de François Mitterrand. Enfin, on trouve des analyses géopolitiques et stratégiques de cette guerre et de ses conséquences internationales.

Les récits journalistiques, biographiques et autobiographiques offrent une multitude de révélations, de justifications et d'anecdotes, et nous renseignent sur le déroulement des événements. Néanmoins, ils relèvent du domaine de la narration et proposent une lecture individualiste et hautement personnalisée. Le Président François Mitterrand prend toutes les décisions, et autour de lui gravitent un petit nombre d'individus luttant pour faire prévaloir leurs convictions. Lorsqu'elle n'est pas narrative, la littérature traitant de la guerre du Golfe et du rôle de la France dans cette guerre est réaliste, dans l'acception ayant cours en théorie des relations internationales. Les analyses et débats portent alors sur l'intérêt national de la France, que ce soit pour saluer la participation de la France aux côtés des Américains, ou bien pour déplorer le reniement de la politique arabe de la France. Quelque soit le point de vue défendu, l'approche est la même : l'Etat français est considéré comme un acteur unitaire et rationnel. En un sens, ces deux approches de la guerre du Golfe se rejoignent

¹ Hubert Védrine, Jacques Attali, Jacques Lanxade, Maurice Schmitt, Jean-Pierre Chevènement, George Bush, Margaret Thatcher, Norman Schwarzkopf ont tous écrit sur leur expérience de la guerre du Golfe.

d'ailleurs parfois. François Mitterrand, l'homme décidant seul, est l'Etat personnifié, l'individu qui incarne la France et raisonne comme un Etat.

Les analyses réalistes s'intéressent à la position de la France dans le système international, à ses intérêts et aux moyens dont elle dispose pour les défendre. Cette approche a l'avantage de mettre l'accent sur les contraintes qui pèsent sur la France, sur l'impact qu'ont les autres Etats sur la détermination de la politique étrangère. En revanche, elle évacue le problème du processus décisionnel. L'Etat, un et indivisible, raisonne, décide et agit en fonction de son intérêt et des contraintes internationales, la décision ne peut donc être un problème en soi. Quant aux récits narratifs, ils mettent en lumière la dimension politique et conflictuelle du processus de décision national. Cependant, ils sont dénués de toute dimension sociologique. D'une part, il manque une réflexion sur les déterminismes et les contraintes pesant sur les acteurs, liés à leur parcours personnel, leur position bureaucratique, leurs pratiques. D'autre part, il manque la notion de contingence. Des événements imprévus, des erreurs, des incompréhensions dictent, orientent ou participent à la formation des décisions. Sans ces deux dimensions, on risque de tomber dans le piège de l'intentionnalité.

Entre l'Etat et l'individu, il semble donc utile et nécessaire de proposer une lecture centrée sur le processus de décision. Comprendre la participation de la France à la guerre du Golfe comme le produit d'une rationalité unique, étatique ou individuelle, est empiriquement faux. Raconter ce processus décisionnel à la manière d'un roman policier, même excellent, ne présente aucun intérêt scientifique. Entre l'analyse du stratège et les révélations du journaliste, il y a une place pour le travail du sociologue.

J'ai donc fait le choix d'étudier la participation de la France dans la guerre du Golfe sous l'angle du processus décisionnel et de l'analyse de politique étrangère. Ce travail se place dans le cadre du paradigme politique bureaucratique développé par Graham Allison dans son ouvrage de référence *The Essence of Decision*.²

Selon ce paradigme, la politique étrangère est abordée comme un processus de

² Graham Allison, *The Essence of Decision : Explaining the Cuban Missile Crisis*, Little Brown and

« marchandage entre des acteurs positionnés hiérarchiquement au sein du gouvernement ». ³ En langage bourdieusien, le champ de la politique étrangère « se [présente] à l’appréhension synchronique comme [un espace structuré] de positions (ou de postes) dont les propriétés dépendent de leur position dans [cet espace] et qui peuvent être analysées indépendamment des caractéristiques de leurs occupants (en partie déterminées par elles) ». ⁴ Des règles du jeu, des modes d’interaction et des enjeux définis organisent le champ. Pour qu’il fonctionne, il faut que les acteurs soient « prêts à jouer le jeu, dotés de l’habitus impliquant la connaissance et la reconnaissance des lois immanentes du jeu, des enjeux, etc. ». ⁵

Les positions bureaucratiques occupées par les acteurs impliqués dans le jeu influencent et déterminent partiellement leur perception de la situation et leurs priorités. Elles leur confèrent des responsabilités, des devoirs, des ressources et des intérêts spécifiques. Néanmoins, les responsables politiques sont également des individus, avec chacun leurs propres représentations, culture historique, préférences, sensibilité et appartenance politiques. Selon le canal par lequel un problème est soulevé, selon l’agenda, les enjeux internationaux et nationaux du moment, selon les sensibilités personnelles et représentations de l’intérêt national, les acteurs perçoivent et répondent différemment.

Les acteurs impliqués dans le jeu disposent de ressources inégales pour faire prévaloir leurs intérêts et opinions, liées à la disposition des acteurs, aux règles du jeu, à son histoire. Pour reprendre Pierre Bourdieu, « la structure du champ est un état du rapport de forces entre les agents ou les institutions engagées dans la lutte ou, si l’on préfère, de la distribution du capital spécifique qui, accumulé au cours des luttes antérieures, oriente les stratégies ultérieures ». ⁶ En fonction de leur dotation en capital, de leurs qualités personnelles et de leurs objectifs, les acteurs engagés dans le jeu mettent en œuvre des stratégies d’alliance, de confrontation et de compromis, visant à faire prévaloir leurs convictions et à renforcer leur position.

Co., 1971.

³ *Ibid.*, p.144.

⁴ Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie, Questions de sociologie*, Paris, éditions de Minuits, 2002, p.113.

⁵ Pierre Bourdieu, *op. cit.*, p.114.

⁶ *Ibid.*, p.114.

Les décisions et actions du gouvernement sont traitées comme le résultat de luttes, marchandages, compromis entre les acteurs ou coalitions d'acteurs dans le jeu gouvernemental. Au jeu central s'ajoutent des jeux secondaires, des sous-systèmes (bureaucratique, militaire, diplomatique). Le processus de décision n'est par ailleurs jamais totalement maîtrisé par les acteurs. D'une part, le manque d'information, les erreurs, incompréhensions et accidents font pleinement partie du jeu. D'autre part, les acteurs doivent prendre en compte et subissent les contraintes objectives découlant de la structure du système international, de la présence et de l'action des autres Etats. De ce fait, le champ des possibles est restreint, et le rythme du jeu est souvent imposé de l'extérieur plutôt que choisi par les acteurs, obligeant ces derniers à réagir en un temps limité.

C'est cette grille de lecture que j'appliquerai pour étudier l'attitude de la France pendant la crise du Golfe. Le problème ici posé est celui de la formation de la décision. Il s'agit de comprendre et d'expliquer comment les interactions entre un certain nombre d'acteurs occupant des positions bureaucratiques distinctes, défendant des opinions et intérêts divergents et parfois contradictoires, et disposant de ressources inégales, aboutissent à une somme de décisions et actions qui, ensemble, constituent la participation de la France à la guerre du Golfe.

Je citerai une nouvelle fois Graham Allison : « Pour expliquer certaines décisions formelles ou certains comportements gouvernementaux particuliers, il est nécessaire d'identifier le jeu et les acteurs, de révéler les coalitions, marchandages et compromis, et de traduire le degré de confusion existant. »⁷ Ma démarche sera assez proche de ce plan de travail. Je m'attacherai d'abord à identifier les acteurs impliqués, leurs positions, et la structure du jeu ; j'étudierai ensuite les coalitions d'acteurs, les stratégies et les objectifs poursuivis par chacun d'entre eux ; enfin, je montrerai l'impact des contraintes extérieures, des incertitudes, des erreurs, et de la contingence sur la formation des décisions et sur l'attitude de la France.

⁷ Graham Allison, *op. cit.*, p.152.

La première partie traitera donc de la structuration du jeu. Pour pouvoir délimiter le jeu et en comprendre la structure, il est nécessaire de répondre à une première série de questions sur les acteurs et le fonctionnement du champ : quelles sont les règles du jeu, formelles et informelles ? Combien y a-t-il d'acteurs ? Quelles positions bureaucratiques occupent-ils ? Quelles sont leurs prises de position ? De quelles ressources disposent-ils ? Quelles relations entretiennent-ils les uns avec les autres ? L'appréhension synchronique du jeu devra ensuite être complétée par une observation diachronique et dynamique, amenant une deuxième série d'interrogations : comment évoluent les positions des acteurs au sein du jeu pendant le déroulement de la crise ? Certains acteurs se retirent-ils, sont-ils exclus ou rejetés hors du jeu ? Des intrus intègrent-ils le champ en cours de jeu ? Comment évoluent les rapports de force ?

La deuxième partie sera consacrée aux enjeux perçus par les acteurs, à la fois internationaux, nationaux, et personnels, aux différents objectifs poursuivis par chacun, ainsi qu'aux stratégies mises en œuvre par ces derniers pour les atteindre. Je m'intéresserai d'abord à la question de l'intérêt national, pour souligner la multiplicité des enjeux internationaux et domestiques considérés dans la détermination de la position de la France, et la pluralité des conceptions de l'intérêt national. Ensuite, j'étudierai de manière dynamique les stratégies mises en œuvre, les coalitions d'acteurs, et l'évolution des objectifs poursuivis par les uns et les autres au fur et à mesure du déroulement des événements.

Dans une troisième partie, je montrerai comment la structure du jeu, les stratégies des acteurs, les contraintes internationales, les erreurs et contingences s'entremêlent et interagissent dans la formation de la décision et la construction de la participation militaire de la France à la guerre du Golfe. Je citerai encore Graham Allison : « Les meilleurs analyses parviennent à tisser les fils de chacun des trois modèles conceptuels dans leurs explications ».⁸ Je me contenterai de montrer que l'intérêt national et les contraintes internationales, les routines et intérêts bureaucratiques, et les marchandages entre acteurs sont présents et font partie du processus décisionnel français pendant la guerre du Golfe. Je m'intéresserai d'abord aux choix et actions militaires de la France depuis l'invasion du Koweït jusqu'à la guerre. Ensuite,

⁸ Graham Allison, *op. cit.*, p.392.

j'étudierai l'action diplomatique menée par la France pendant les dernières semaines avant la guerre, action méconnue et qui soulève de nombreuses questions.

Empiriquement, cette recherche se fonde sur un corpus de sources primaires assez riche : cinq entretiens directs réalisés avec plusieurs des acteurs centraux du processus décisionnel pendant la crise et la guerre du Golfe ; l'ensemble des discours, communiqués, conférences de presse et entretiens existants ; et de nombreux ouvrages écrits par plusieurs des acteurs et témoins de la crise. Cette recherche se fonde ensuite sur un corpus non moins vaste de sources secondaires : des ouvrages journalistiques, biographiques et universitaires ; des articles parus dans des périodiques ; et des articles de presses.

Le premier entretien a été réalisé avec Hubert Védrine, porte-parole de l'Élysée et conseiller du Président François Mitterrand en 1990-1991. Cet homme est un stratège, spécialiste des relations internationales, et cela s'est ressenti dans ses propos, plutôt généraux et centrés sur l'essentiel, le cœur de la crise, à savoir l'invasion d'un Etat souverain par l'Irak, la violation du droit international, l'obstination de Saddam Hussein, et la fermeté de la ligne fixée par le Président François Mitterrand du début à la fin. J'ai ensuite rencontré l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major particulier du Président, à son domicile. L'amiral fit un récit précis et détaillé du déroulement des événements, l'entretien fut bien plus concret et terre-à-terre que le précédent, conformément à ce que l'on pourrait attendre d'un militaire. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Défense, a été mon troisième interlocuteur. L'entretien fut relativement bref et sobre. Contrairement à ce que l'on pouvait prévoir, l'ancien ministre ne fut pas virulent et critique, mais plutôt réservé et fataliste. J'ai par la suite rencontré François Scheer, ancien secrétaire général du Quai d'Orsay. Étant un véritable diplomate ayant réalisé toute sa carrière au ministère des Affaires étrangères, François Scheer a longuement parlé de la diplomatie française et du mode de gestion du ministère par Roland Dumas. Pour finir, j'ai réalisé un dernier entretien avec Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères. Affable et cordial, très diplomate, Roland Dumas est resté parfois assez vague et général, n'apportant que peu d'éclaircissements sur les points les plus mystérieux de l'action diplomatique de la France.

L'accessibilité des plus hauts dirigeants de l'époque a été une agréable surprise. Seuls le Premier Ministre de l'époque, Michel Rocard, et Jacques Attali, conseiller du Président, ont refusé de me rencontrer, le premier par manque de temps, le second par indifférence. Paradoxalement, c'est avec les acteurs secondaires que j'ai rencontré le plus de difficultés. Jean-Paul Huchon, directeur de cabinet de Michel Rocard, et Michel Vauzelle, président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale et envoyé par François Mitterrand à Bagdad, ne pouvaient me rencontrer en temps voulu, du fait de leurs responsabilités actuelles de présidents de région. Tous deux ont néanmoins accepté de répondre à des questionnaires écrits, malheureusement aucun d'eux ne m'a été renvoyé. Quant aux conseillers et membres de cabinets ministériels, ils ont été pour la plupart difficiles voire impossibles à contacter, et pour certains ont ignoré mes demandes.

Je finirai cette introduction par un bref rappel historique, dans le but de resituer le contexte et le déroulement des événements de 1990-1991.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 août 1990, l'armée irakienne envahit le Koweït, à la surprise générale. Le jour même, le Conseil de Sécurité de l'ONU condamne l'invasion, avant de décréter un embargo sur l'Irak quelques jours plus tard. La Russie et la Chine se joignent aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à la France pour voter ces résolutions. Le Président américain Georges Bush affirme immédiatement sa fermeté et sa détermination à faire reculer l'Irak, si nécessaire par la force, et lance un déploiement militaire massif destiné dans un premier temps à protéger l'Arabie Saoudite. Autour des Etats-Unis se dessinent rapidement les contours d'une large coalition internationale, incluant des pays occidentaux et un certain nombre de pays arabes dont l'Arabie Saoudite, l'Égypte et la Syrie.

En France, le Président François Mitterrand fixe dès le 4 août la ligne qui sera celle de la France jusqu'au bout : une telle violation du droit international est inacceptable et ne peut être tolérée, la France fera tout son possible pour trouver une issue diplomatique à la crise, et s'il doit y avoir la guerre pour rétablir la souveraineté du Koweït, la France y participera aux côtés des Etats-Unis, à condition que l'usage de la

force soit autorisé par le Conseil de Sécurité de l'ONU. Au sein du gouvernement, seul le ministre de la Défense Jean-Pierre Chevènement s'oppose frontalement à la ligne du Président, et le fait savoir.

La position de François Mitterrand est pour Jean-Pierre Chevènement un retournement de la politique arabe traditionnelle de la France, et un alignement sur les Etats-Unis contraire aux intérêts de la France. Il faut rappeler que pendant la guerre Iran-Irak, entre 1980 et 1988, la France avait totalement soutenu et armé l'Irak laïc, pour contenir la menace islamiste révolutionnaire que constituait l'Iran.

Lors du Conseil restreint du 9 août, le Président décide d'envoyer dans le Golfe le porte-avion Clemenceau avec à son bord un régiment d'hélicoptères, pour assurer la défense de l'Arabie Saoudite en cas d'agression irakienne. Il marque ainsi l'implication de la France aux côtés des Etats-Unis, et sa fermeté envers l'Irak. Alors que la coalition internationale se met progressivement en place en Arabie Saoudite, la France semble hésiter cependant à s'engager sur le terrain et placer ses forces sous commandement américain. Un incident diplomatique va faire évoluer la position française. Le 14 septembre, l'armée irakienne s'empare de la résidence de l'ambassadeur français au Koweït. Le lendemain, François Mitterrand annonce le lancement du dispositif militaire Daguet, composé de 10 000 hommes, et le déploiement de troupes sur le sol saoudien. Cela marque une réelle évolution de la position française, la France étant désormais pleinement engagée dans la coalition. Si guerre il y a, la France y participera.

Dans le même temps, le Président prend des initiatives diplomatiques. Ainsi le 24 septembre, François Mitterrand prononce à la tribune de l'ONU un discours dans lequel il affirme que « tout devient possible » si Saddam Hussein annonce son « *intention* de retirer ses troupes ». Véritable perche tendue à Saddam Hussein, ce discours ne sera pas suivi d'effets, sinon celui de provoquer les critiques de la presse anglosaxonne. La position de la France, équilibrée ou ambiguë selon les points de vue, sera parfois difficile à défendre face aux attaques de toutes parts, trop belliciste et proaméricaine pour les uns, trop molle et arrangeante envers Saddam Hussein pour les autres.

En octobre et novembre, alors que l'activisme diplomatique des Russes et des Français n'aboutit à aucune solution, la perspective d'une guerre apparaît de plus en plus inévitable. Saddam Hussein ne semble pas vouloir reculer, et le déploiement militaire américain est tel qu'un retrait sans combat paraît peu probable. Les Etats-Unis veulent la guerre. François Mitterrand obtient des Américains le vote d'une nouvelle résolution le 29 novembre, dans laquelle le Conseil de Sécurité lance un ultimatum à Bagdad, expirant le 15 janvier 1991, et autorise le recours à « tous les moyens nécessaires » pour libérer le Koweït au-delà de cette date. Les conditions climatiques extrêmes et le début du Ramadan rendant difficile de prolonger les combats au-delà du mois de mars, l'intervention militaire doit impérativement démarrer avant le premier février.

A la fin du mois de décembre, la planification et les préparatifs militaires alliés sont en cours. François Mitterrand accepte de placer les forces françaises sous contrôle opérationnel américain, contre l'avis de Jean-Pierre Chevènement. Ce dernier propose sa démission par deux fois, le 7 décembre et le 7 janvier, ce que refuse le Président. Dans le même temps, François Mitterrand multiplie les contacts avec les Irakiens, officieux et secrets. Ces négociations seront interrompues début janvier, dans l'attente de la rencontre entre le secrétaire d'Etat américain James Baker et le ministre des Affaires étrangères irakien Tarek Aziz le 9 janvier à Genève, puis de l'entrevue du secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar avec Saddam Hussein à Bagdad le 12 janvier. Elles ne reprendront pas par la suite. Le 15 janvier, la France propose au Conseil de Sécurité un projet de résolution appelant à nouveau Saddam Hussein à se retirer du Koweït, mais renonce à le soumettre au vote face à la menace d'un double veto américain et anglais.

Le 16 janvier au soir, les premiers bombardements atteignent Koweït City, retransmis en direct sur CNN. Ils dureront quarante jours. Entre temps, Jean-Pierre Chevènement remet sa démission le 28 janvier au Président, qui cette fois l'accepte. Pierre Joxe est nommé le lendemain ministre de la Défense. Le 24 février, la coalition lance l'offensive terrestre, qui s'achève trois jours plus tard. Georges Bush choisit de ne pas aller jusqu'à Bagdad et renverser Saddam Hussein, et s'en tient à la mission confiée par le Conseil de Sécurité. Le Koweït est libéré, la guerre est finie.

1. Structuration du jeu gouvernemental

Comprendre le fonctionnement du jeu gouvernemental nécessite d'abord d'en découvrir la structure. Pour cela, il faudra identifier les acteurs impliqués, connaître leur position dans le jeu, les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres, ainsi que les prises de position de chacun d'entre eux. Dans un deuxième temps, il s'agira de mettre en lumière la dynamique du jeu, l'évolution de sa configuration et des rapports de forces.

1.1. Acteurs et positions

Avant de déterminer les positions occupées par les acteurs, nous commencerons par les identifier. C'est après avoir exposé les frontières du jeu et détecté les acteurs inclus et exclus du processus de décision qu'il sera possible d'analyser les positions qu'ils occupent, les ressources dont ils disposent, les opinions qu'ils défendent.

1.1.1. Frontières du jeu : inclusion et exclusion

Pour étudier la configuration réelle du jeu pendant la crise du Golfe, il est utile et nécessaire de faire un détour par la Constitution de la Ve République. La Constitution est le texte définissant l'organisation des institutions, la répartition des pouvoirs ainsi que leurs relations. Le cadre constitutionnel est donc aux fondements du jeu qui nous intéresse : c'est la règle du jeu. Il délimite les frontières du jeu, définit les institutions qui y prennent part, détermine la configuration des institutions, et distribue inégalement et de manière différenciée les pouvoirs entre ces institutions. En se référant à la Constitution et autres textes relatifs à l'organisation des pouvoirs publics, on identifie quatre institutions impliquées dans la détermination et la conduite de la politique militaire et diplomatique de la France :

- Le Président de la République, légitimé par l'élection au suffrage universel direct, est « le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités », assurant « par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. »⁹ Cette définition est plutôt vague, lui conférant un rôle plus arbitral qu'exécutif. Le Président est aussi et surtout « le chef des armées »¹⁰.

- Le Premier Ministre, nommé par le Président, « dirige l'action du Gouvernement »¹¹, gouvernement qui « détermine et conduit la politique de la Nation »¹². Le Premier Ministre est également « responsable de la Défense Nationale »¹³. Il détient donc des pouvoirs importants.

- Le ministre de la Défense « est responsable sous l'autorité du Premier ministre de l'exécution de la politique militaire. [...] Il a autorité sur l'ensemble des forces et services des armées »¹⁴.

- Le ministre des Affaires étrangères est le chef de la diplomatie, et dirige l'ensemble des services du Quai d'Orsay.

A ces quatre institutions, on peut ajouter le Parlement, qui autorise la déclaration de guerre¹⁵. On peut également ajouter une fonction importante en matière de défense, le chef d'état-major des armées. Il est le plus haut responsable militaire. « Le chef d'état-major des armées est conseiller du gouvernement. Il assiste le ministre de la Défense dans ses attributions relatives à la préparation et l'emploi des forces et à leur organisation générale. Sous l'autorité du président de la République et du gouvernement, il assure le commandement de l'ensemble des opérations militaires : il propose les mesures militaires à adopter en fonction de la situation générale et des capacités des forces.»¹⁶

La Défense nationale est organisée selon une stricte hiérarchie verticale. Le chef

⁹ Constitution du 4 octobre 1958, article 5.

¹⁰ *Ibid.*, article 15.

¹¹ *Ibid.*, article 21.

¹² *Ibid.*, article 20.

¹³ *Ibid.*, article 21.

¹⁴ Ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense, article 16.

¹⁵ Constitution, article 35.

d'état-major des armées, au sommet de la hiérarchie militaire, est placé sous l'autorité du ministre de la Défense. Le ministre de la Défense, responsable de l'exécution de la politique militaire, est lui-même placé sous l'autorité du Premier Ministre, responsable de la Défense Nationale. Et le Président de la République, qui nomme le Premier Ministre, est le chef des armées. En tant que chef des armées, il peut donner des ordres directs au chef d'état-major des armées, sans passer par le Premier Ministre et le ministre de la Défense. Il dispose à l'Élysée d'un état-major particulier, dont les effectifs sont déterminés par le Président (dix-huit membres sous la présidence du général de Gaulle, quatre ou cinq sous la présidence de François Mitterrand).

La lettre de la Constitution ne dit pas tout, il faut en saisir le sous-texte, « l'esprit ». Il faut pour cela se tourner brièvement vers la pratique historique de la Ve République, et vers son fondateur, le général de Gaulle. La Ve République n'acquiert toute sa substance qu'avec l'instauration en 1962 de l'élection du Président au suffrage universel direct, établissant un lien direct et personnel entre le Président et le peuple. Jusqu'alors arbitre, le Président devient le véritable chef de l'Etat, déterminant les orientations de la politique gouvernementale. Le Premier Ministre est un « fusible » ou un exécutant coordonnant le travail des ministres plutôt que le chef du gouvernement. Le général de Gaulle instaure le « domaine réservé », la politique de défense et la politique étrangère, que le Président dirige directement et personnellement, le Premier Ministre s'occupant des affaires intérieures. L'hégémonie présidentielle sur les institutions a été depuis pérennisée par les Présidents successifs, George Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand. Ces normes informelles sont connues et reconnues par les acteurs, elles constituent l'habitus propre au champ gouvernemental.

Après ce rapide détour par la Constitution et la pratique de la Ve République, on peut s'intéresser à la délimitation réelle du jeu pendant la crise du Golfe. On observe alors que la règle du jeu ne dit pas tout et ne règle pas tout, et ne reflète pas fidèlement la configuration du jeu. Si le Président et les ministres de la Défense et des Affaires

¹⁶ Définition donnée sur le site internet du ministère de la Défense nationale (www.defense.gouv.fr).

étrangères tiennent leur place, on remarque un exclus et un intrus, respectivement le Premier Ministre Michel Rocard, et le chef d'état-major particulier du Président, l'amiral Jacques Lanxade.

Bien que présent au centre du jeu, le Premier Ministre Michel Rocard n'est pourtant pas un acteur central. S'il participe aux conseils des ministres et aux conseils restreints, il n'a pas plus de poids qu'un simple ministre. Le seul rôle qu'il joue s'apparente à celui de ministre des relations avec le parlement. Pendant la crise du Golfe, il colle à la ligne du Président, par conviction ou par zèle. Il n'est pas le seul à agir de la sorte, il semble que le souci de s'attirer les faveurs du Président, ou du moins de ne pas lui déplaire, ait amené plusieurs ministres secondaires à soutenir le Président ou se taire.

Diplômé de Sciences-Po Paris et de l'ENA, Michel Rocard est l'un des membres fondateurs du Parti Socialiste Unifié (PSU), créé en 1960, et rassemblant principalement des sociaux-démocrates et des socialistes réformateurs. Candidat à l'élection présidentielle de 1969, il obtient 3,61% des suffrages au premier tour. Il rejoint le Parti Socialiste en décembre 1974, après avoir soutenu la candidature présidentielle de François Mitterrand. Il y anime un courant plutôt à la droite du parti, critiquant les nationalisations et la politique d'alliance avec les communistes. Il se pose en rival de Mitterrand lors du Congrès de Metz (1979). Il devient ainsi dans une certaine mesure l'ennemi intime du Président. Lorsqu'il est nommé Premier Ministre, l'inimitié entre les deux hommes, à la fois politique et personnelle, est toujours vivace.

Sa mise à l'écart semble découler plus de la pratique de la Ve République que des mauvaises relations entre le Président et son Premier Ministre. En effet, la prépondérance du Président et le « domaine réservé » instaurés par le général de Gaulle et renforcés par l'élection du Président au suffrage universel direct ont profondément marqué le fonctionnement des institutions. Les Présidents successifs, jusqu'à François Mitterrand lui-même, ont perpétué la tradition. La fonction du Premier Ministre s'est toujours apparentée à celle de « fusible » ou d'exécutant au service du Président, laissant à ce dernier la conduite de la politique étrangère et de défense et la gestion des crises internationales. Cette conception du « domaine

réservé » apparaît clairement dans les propos d'Hubert Védrine : « [Michel Rocard] n'a pas été marginalisé. Quelqu'un qui est sensé avoir un rôle peut être marginalisé. Il n'en a pas, en tant que Premier ministre. »¹⁷ Même lors de la première cohabitation, le Premier Ministre Jacques Chirac avait échoué à jouer un rôle majeur dans le domaine de la politique étrangère. L'appartenance des deux têtes de l'exécutif à la même majorité politique accroît la tendance à l'effacement du Premier Ministre. Les mauvaises relations personnelles entre les deux hommes ne sont donc qu'un facteur aggravant.

On trouve ensuite un intrus au centre du jeu, l'amiral Lanxade, chef d'état-major particulier du Président. N'ayant aucun pouvoir politique ni militaire, il joue néanmoins un rôle majeur pendant toute la crise. Selon la définition de l'amiral Lanxade, le chef d'état-major particulier a pour fonction d'« être l'intermédiaire entre le département de la Défense et le Président, à la fois pour présenter les options de la Défense, et en même temps, s'il le souhaite, jouer un rôle de conseil. »¹⁸ Pour cela, il est accompagné de trois adjoints, un pour chaque armée. Pendant la crise, l'amiral Lanxade remplit pleinement son rôle de conseil auprès du Président, le dépassant même parfois. Il a donc une place au cœur du processus décisionnel. S'il n'a aucun pouvoir décisionnel, il a un réel pouvoir d'influence direct et indirect.

Plusieurs raisons expliquent sa position, au centre du jeu. Il faut d'abord souligner la relation entre les deux individus. En effet, François Mitterrand et Jacques Lanxade ont entretenu une relation de très grande confiance et de respect mutuel. Plus importante était la similarité de vues entre les deux hommes dans la crise du Golfe. Il faut également prendre en compte la position bureaucratique de l'amiral Lanxade et la structure du jeu. Étant conseiller du Président, il travaille à l'Élysée, à quelques mètres du bureau du Président. Autrement dit, il est en permanence en contact physique direct avec le Président, sans barrières ni intermédiaires. Enfin, il est le seul militaire professionnel en contact direct avec le Président. En effet, le Président n'a à ce moment-là aucun contact direct avec l'état-major des armées, pas même avec le chef d'état-major des armées. Ce dernier ne participera aux réunions quotidiennes à

¹⁷ Entretien le 20 avril 2006.

l'Élysée qu'une fois la guerre commencée. Le chef d'état-major des armées, le général Maurice Schmitt, est absent, ou du moins mis à distance. Il ne communique avec le Président que par l'intermédiaire du chef d'état-major particulier ou du ministre de la Défense. Le ministre de la Défense étant un politique, ses discours et argumentaires concernant l'emploi des forces armées sont proprement politiques. Le chef d'état-major particulier est donc le détenteur exclusif de l'expertise militaire. Cette ressource exclusive écarte toute alternative ou discordance sur le terrain militaire, donnant de fait à l'amiral une position dominante et incontestée dans le domaine.

1.1.2. Positions, bagages, prises de position

Nous allons maintenant nous intéresser aux acteurs identifiés, pour analyser leur position dans le jeu (pouvoirs, responsabilités, ressources), leur bagage personnel (trajectoire, expérience historique, appartenance politique, sensibilité personnelle) ainsi que leurs prises de position quant à la politique à suivre dans la crise du Golfe.

Au sein du jeu, le Président est « une 'superpuissance' parmi un certain nombre de puissances inférieures mais significatives »¹⁹. Un tel langage néoréaliste n'est pas hors de propos. La définition en trois temps de la structure proposée par Kenneth Waltz peut fonctionner ici partiellement : le principe d'organisation du système gouvernemental est la hiérarchie, avec à son sommet le Président ; les acteurs du système ont des fonctions différenciées ; et les ressources sont inégalement distribuées entre ces acteurs.

Le Président domine donc le champ, et dispose de ressources considérables. Ses ressources sont d'abord constitutionnelles : tout ce qui concerne le « domaine réservé », et donc toutes les décisions qui nous intéressent ici, remontent jusqu'au chef de l'Etat. Cela ne signifie pas que tout dépend de lui. Il n'est pas maître de l'agenda, dépend de ses ministres et services pour être informé, n'a pas la

¹⁸ Entretien le 5 mai 2006.

¹⁹ Graham Allison, *op. cit.*, p.155.

connaissance technique de tous les dossiers. Néanmoins, il tranche, arbitre, valide et supervise l'ensemble des décisions et actions du gouvernement.

Il dispose ensuite de ressources politiques importantes : figure historique du Parti Socialiste, il est l'homme qui a porté la gauche au pouvoir. Les députés, ministres et conseillers lui doivent tous, dans une certaine mesure, leur élection, nomination ou carrière politique. On peut noter cependant que Michel Rocard est un rival politique de longue date, et que Mitterrand doit lui-même beaucoup à Jean-Pierre Chevènement, qui lui a permis de prendre le Parti Socialiste en 1971, au Congrès d'Épinay. François Mitterrand a été réélu en 1988, seulement deux ans avant le début de la crise, avec 54 % des voix. Après dix ans à l'Élysée, il a construit une relation directe avec les Français. Il incarne l'Etat et la France, et en temps de crise, tous les regards et les attentes se tournent vers lui. Seule ombre au tableau, le PS ne détient qu'une majorité relative à l'Assemblée, obligeant le Président à composer avec les autres partis, de gauche et de droite, dans la perspective d'un vote autorisant la guerre.

Enfin, François Mitterrand dispose de ressources personnelles déterminantes. La plupart de ses ministres et collaborateurs ont pour lui de l'admiration, de la fascination, du respect et de profonds liens d'amitiés. L'amiral Lanxade est fier d'avoir fait « partie des personnes ayant la particularité de le comprendre assez bien », Hubert Védrine parle de son « intelligence terrifiante », Roland Dumas se souvient avoir été « la main dans la main » avec le Président. Si aucun d'eux ne se vante lors des entretiens, l'importance qu'ils accordent à leurs relations personnelles avec François Mitterrand, l'affection qu'ils ont pour lui, la gratification qu'ils tirent de ces relations sont toujours perceptibles.

Né en 1916, François Mitterrand a été marqué par la guerre. Je ne m'intéresserai pas aux polémiques liées à son passé. Il est important pour comprendre sa perception et son analyse de la situation internationale lors de la guerre du Golfe de savoir qu'il a été profondément marqué par la Seconde Guerre Mondiale. Soldat, il est envoyé sur la ligne Maginot en septembre 1939. Il est fait prisonnier en juin 1940, et envoyé en camp de prisonniers en Allemagne. Fonctionnaire du régime de Vichy après son évasion en décembre 1941, il démissionne en janvier 1942 et bascule progressivement dans la résistance. Il évite l'arrestation par les Nazis et la Gestapo à l'automne 1943

puis part pour Londres puis Alger. Il participe à la libération.

Opposant au général de Gaulle à partir de 1958, il dénonce le « coup d'Etat permanent », titre d'un livre qu'il publie en 1964. En 1965, il est candidat à l'élection présidentielle contre de Gaulle, et obtient 45 % des suffrages, un résultat plus qu'honorable. Lorsqu'il devient Président de la République en 1981, il se fond dans moule, et s'adapte parfaitement aux institutions de la Ve République, qu'il avait combattu avec tant de virulence par le passé. Marqué par la pratique présidentielle du général de Gaulle, qu'il perpétue à son tour, il l'est aussi par sa vision du rôle de la France dans le monde. L'indépendance nationale, le « rang » de la France, font partie de son héritage historique et politique, tout comme l'attitude du général lors de la crise de Cuba, quand de Gaulle fut le premier chef d'Etat à exprimer son soutien au Président Kennedy. Ce bagage historique, politique et personnel de François Mitterrand n'est pas sans influence sur sa réaction à l'invasion du Koweït par l'Irak et ses choix dans les mois suivants.

Roland Dumas, le ministre des Affaires étrangères, est lui aussi au centre du jeu. Né en 1922, soit six ans après François Mitterrand, il a comme lui connu la guerre. Son père fut dénoncé par la Gestapo puis fusillé en 1944. Élu député dès 1956, il devient un proche de Mitterrand. Il le défend lors de l'affaire du faux attentat de l'Observatoire, en 1959. Mitterrand aurait dit de lui : « J'ai deux avocats, Badinter pour le droit, Dumas pour le tordu. »²⁰ Il est peut-être la personne la plus proche de Mitterrand, un ami de trente ans, ce qui lui donnait « un poids particulier, spécifique » selon les mots de Hubert Védrine, et un accès total à l'information. En effet, le Président partage tout avec son ministre. Au fur et à mesure que s'aggrave l'état de santé du Président, « il nourrit une relation de plus en plus directe avec son ministre, sans nécessairement d'ailleurs en tenir informé ses collaborateurs », à tel point qu'il est arrivé que le secrétaire général de l'Élysée, Jean-Louis Bianco, appelle le Quai d'Orsay pour demander « ce qui avait bien pu se dire entre le Président et le ministre des Affaires étrangères »²¹.

²⁰ Propos attribués à François Mitterrand par David Genzel, dans son ouvrage *Les Mots du Président*, Bourin éditeur.

²¹ Propos tenus par François Scheer, secrétaire général du Quai d'Orsay entre 1988 et 1992, lors d'un

En 1981, il est nommé ministre des Affaires européennes et porte-parole du gouvernement. En 1984, il devient ministre des Relations extérieures dans le gouvernement Fabius. Président de la commission des Affaires étrangères pendant la cohabitation, il retrouve le Quai d'Orsay après la réélection de Mitterrand en 1988. C'est donc un habitué du ministère des Affaires étrangères et de la diplomatie. Son mode de gestion du ministère est plutôt opaque et exclusif. François Scheer, alors secrétaire général du Quai d'Orsay décrit ainsi son fonctionnement : « Il s'appuyait entièrement sur son cabinet pour gérer les affaires, les directeurs avaient donc beaucoup de peine à voir Dumas »²², tout comme le secrétaire général lui-même. Le cabinet constituait un « écran » entre le ministre et les services. Pendant la guerre du Golfe, les réunions importantes se tiennent à l'Élysée, avec Roland Dumas ou son directeur de cabinet, Bernard Kessedjian.

Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Défense, est « responsable de l'exécution de la politique militaire ». Sa fonction le positionne de fait au centre du jeu : il soumet au Président les options militaires proposées par l'état-major des armées, et transmet les ordres du Président. Il est donc pleinement associé à la décision, la planification et l'engagement des forces françaises. Il travaille pour cela en relation avec le Président, son chef d'état-major particulier, et le chef d'état-major des armées.

Jean-Pierre Chevènement est également un ami politique et allié fidèle de longue date de François Mitterrand. Né en 1939, il a plus été marqué par la guerre d'Algérie que par la Seconde Guerre Mondiale. Gaulliste de gauche lorsqu'il était étudiant, membre fondateur du Centre d'Études, de Recherches et d'Éducation Socialiste (CERES) en 1966, devenu Socialisme et République en 1986, il fait partie de l'aile gauche et républicaine du PS. En 1971, lors du Congrès d'Épinay, il aide Mitterrand à prendre le parti, en lui apportant le soutien de son courant. En 1978, il contribue avec Charles Hernu à rallier le PS à la doctrine de la dissuasion nucléaire. Ministre de la Recherche et de la Technologie puis de la Recherche et de l'Industrie des deux premiers gouvernements Mauroy, ministre de l'Éducation dans le gouvernement Fabius, il est

entretien le 16 mai 2006.

nommé ministre de la Défense du gouvernement Rocard en juin 1988.

Il affirme néanmoins à plusieurs reprises sa liberté et son indépendance d'esprit. Il refuse de participer au troisième gouvernement Mauroy pour protester contre la « parenthèse libérale ». Opposé à la participation de la France à la guerre du Golfe, il démissionne dix jours après le déclenchement des opérations, et récidivera en 2000, alors ministre de l'Intérieur du gouvernement Jospin, pour protester contre la politique corse de Lionel Jospin.

Attentif au dialogue Nord-Sud, il est fortement attaché à la politique arabe de la France. Il est d'ailleurs membre des Amitiés franco-irakiennes. Au sein du gouvernement, il est le seul à exprimer ouvertement son opposition à l'implication de la France dans la crise, à sa participation à la guerre et à l'alignement sur les Etats-Unis. A part Jean-Pierre Chevènement, seul Pierre Joxe, qui le remplacera au ministère de la Défense fin janvier 1991, émet des réserves à quelques reprises.

Ses prises de position, et le fait qu'il soit la seule voix critique, ou seulement « divergente » selon Hubert Védrine, ont un impact sur sa position dans le jeu, et sur l'évolution de celle-ci. Si elles ont parfois créées des tensions, et l'ont écarté du centre du jeu, elles ont également été pour lui une ressource politique importante. Représentant la gauche pacifiste, pro-arabe et critique envers les Américains, le maintenir au gouvernement était pour Mitterrand un moyen de canaliser un courant d'opinion non négligeable. La perspective de voir apparaître un véritable mouvement hostile à la guerre en cas de démission a permis à Jean-Pierre Chevènement d'obtenir des concessions de la part du Président. Il faut remarquer que pour obtenir ces concessions, il n'a jamais fait de chantage politique, ceci étant contraire à sa conception du service de l'Etat. Mais Mitterrand n'avait pas besoin de cela pour analyser la situation.

L'amiral Lanxade est donc le quatrième acteur central. En accord total avec la ligne du Président, il prend position pour l'implication de la France, puis pour la

²² Entretien le 16 mai 2006.

participation militaire. De tous les acteurs, il est le plus favorable à un plein engagement au sein de la coalition, et au placement des forces françaises sous commandement américain. Ce qui explique sa présence dans le jeu est aussi ce qui constitue son capital : proximité personnelle et physique avec le Président, similarité de vues sur la politique à suivre, absence du chef d'état-major des armées et monopole de l'expertise militaire au sein du jeu gouvernemental.

Responsable des opérations en Méditerranée, puis commandant de la flotte française dans l'océan indien de 1986 à 1988, il a pu acquérir une certaine connaissance de la région du Golfe. En 1998, alors vice-amiral, il est nommé chef du cabinet militaire du ministre de la Défense André Giraud, sur proposition du chef d'état-major de la Marine. L'usage voulant que le cabinet militaire soit maintenu lorsque le ministre est remplacé, il occupe les mêmes fonctions auprès de Jean-Pierre Chevènement, nommé ministre de la Défense en juin 1988. Il est nommé chef d'état-major particulier du Président de la République en 1989. C'est d'ailleurs Jean-Pierre Chevènement qui le recommande à Mitterrand, « peut-être un peu imprudemment » dira-t-il *a posteriori*.²³ Jacques Lanxade obtient le grade d'amiral en 1990.

Avant de devenir le chef d'état-major du Président, il n'a rencontré François Mitterrand qu'une seule fois, lors d'une visite du Président à Djibouti. Leur rencontre eut lieu à bord du porte-avion Clemenceau, celui-là même que Mitterrand choisit d'envoyer dans le Golfe en août 1990, sur proposition de l'amiral Lanxade. Bien que « venant tout à fait de la droite », il a su « s'adapter au milieu » socialiste. Hubert Védrine et Jean-Pierre Chevènement le qualifient d'homme « intelligent », « habile » et « diplomate ».²⁴ Il était pendant la crise du Golfe l'interlocuteur privilégié des Américains, et entretenait de très bonnes relations avec Brent Scowcroft, le conseiller stratégique de George Bush, au point d'être qualifié par Jean-Pierre Chevènement de « truchement » entre François Mitterrand et les Américains.

Les rapports de force entre ces quatre acteurs et leurs positions évoluent au cours de la

²³ Entretien le 9 mai 2006.

²⁴ L'identité des termes employés par Hubert Védrine et Jean-Pierre Chevènement lors des entretiens est frappante.

crise, tout comme les frontières du jeu. C'est cette dimension mouvante et évolutive de la configuration du jeu que nous étudierons maintenant.

1.2. Dynamique du jeu et évolution de la configuration

Si le jeu gouvernemental est structuré autour de ces quatre acteurs centraux, sa configuration se modifie avec le déroulement des événements, les interactions au sein du gouvernement, les prises de position des uns et des autres. Je retracerai ici cette dynamique du jeu, en distinguant trois périodes : la première semaine de la crise, pendant laquelle le jeu se met en place et les rapports de force s'instaurent ; le développement de la crise et son installation dans la durée, pendant lesquels le jeu se stabilise et les acteurs luttent pour défendre et renforcer leur position ; le dénouement de la crise, aboutissant à la guerre, et marqué par l'exclusion d'un acteur et l'inclusion d'acteurs secondaires dans le jeu principal. La configuration du jeu est elle-même un enjeu, un objet de lutte. Les acteurs mettent en œuvre des stratégies visant à maintenir ou renforcer leur position, affaiblir ou écarter leurs adversaires. Ces stratégies de modification des rapports de force, autrement dit de transformation de la structure du champ gouvernemental, sont instrumentales dans le sens où elles visent à faire prévaloir les points de vue et opinions de leurs auteurs.

1.2.1. Mise en place du jeu gouvernemental

Suite à l'invasion du Koweït, il faut une semaine pour que le jeu se mette réellement en place, et ce pour deux raisons. Tout d'abord, l'invasion intervient le jour des vacances gouvernementales. En effet, le dernier conseil des ministres se tient le premier août. Lorsque l'Irak s'empare du Koweït dans la nuit du 1^{er} au 2 août, le Président est à Latché, le Premier Ministre dans l'Adriatique, le ministre de la Défense en Toscane, le chef d'état-major particulier en Provence. Ensuite, l'invasion est une surprise pour tout le monde. Le 26 juillet, l'amiral Lanxade présidait une réunion rassemblant les ministères concernés et les renseignements sur le dossier irakien, au cours de laquelle la possibilité d'une invasion était rejetée unanimement. Les mouvements de troupes irakiennes à la frontière koweïtienne étaient alors considérés comme un moyen de pression dans le cadre de négociations diplomatiques bilatérales.

Le jour même, François Mitterrand est en contact téléphonique avec l'amiral Lanxade, jusqu'à son retour à Paris le 4 août. Lors du premier conseil restreint, le 4 août, Jean-Pierre Chevènement et Michel Rocard sont absents, toujours en vacances. Ils sont représentés par un membre de leur cabinet, respectivement Dieudonné Mandelkern et Yves Lyon-Caen. Sont également présents Roland Dumas, Pierre Joxe, Pierre Bérégovoy, Lionel Jospin et l'amiral Jacques Lanxade.

L'absence du Premier Ministre est d'abord le fait du Président. Le Premier Ministre lui demandant s'il devait rentrer, le Président lui répond que ce n'est pas nécessaire.²⁵ C'est une manière pour Mitterrand d'exclure dès le début le Premier Ministre du jeu, et de lui faire clairement comprendre qu'il ne serait pas impliqué, ou seulement à la marge. Hubert Védrine résume bien cela : « Rocard n'avait pas de rôle à jouer, et Mitterrand n'a pas fait semblant de lui remettre un rôle. » Ensuite, le fait de ne pas rentrer à Paris a été un choix personnel du Premier ministre. Respect de la parole du Président, désir ou besoin de vacances, volonté de se tenir hors du jeu, ou conscience de son inutilité, je ne puis donner ses raisons.

Quant à Jean-Pierre Chevènement, son absence semble découler de sa position géographique. D'après Jacques Lanxade, il était introuvable durant les premiers jours. Il aurait appris la nouvelle de l'invasion par la presse le 4 août. Une fois informé, il a une conversation téléphonique avec le Président. S'il juge que sa « présence n'aurait pas substantiellement changé [les] dispositions » de la France, il est néanmoins hors-jeu pendant une semaine entière, au moment où est définie la position d'ensemble de la France et sont prises les premières mesures militaires.

Cette absence profite à l'amiral Lanxade, qui voit sa position renforcée. En contact permanent avec le Président dès le 2 août, par téléphone puis à l'Élysée, il s'impose d'emblée comme l'interlocuteur militaire du Président, et l'intermédiaire entre ce dernier et l'état-major des armées. Le chef d'état-major des armées étant hors du jeu, c'est l'amiral Lanxade qui conseille le Président sur les premières mesures militaires à prendre et transmet l'ordre d'envoyer dans le Golfe les bâtiments de guerre proches de

²⁵ D'après divers récits, dont celui de Josette Alia et Christine Clerc, in *La Guerre de Mitterrand : La dernière grande illusion*, Paris, Olivier Orban, 1991, p.17.

la zone.

L'absence du ministre de la Défense pendant la première semaine l'empêche également de faire valoir son opinion sur ce qui constitue le premier acte fort de la France, à la fois militaire et politique, l'envoi du porte-avion Clemenceau dans le Golfe. S'il participe au conseil restreint du 9 août, au cours duquel la décision est formellement prise, il arrive néanmoins trop tard. En effet, la question de l'envoi du Clemenceau est abordée par François Mitterrand et Jacques Lanxade les jours précédents. Dans une note transmise au Président le 8 août, le chef d'état-major particulier propose quatre options : l'augmentation du volume des troupes françaises à Djibouti, l'envoi d'avions dans les Émirats Arabes Unis, le déploiement de six mille hommes en Arabie Saoudite, et l'envoi du Clemenceau avec à son bord un régiment d'hélicoptères.

François Mitterrand fait ses choix seuls, après consultation de ses conseillers et ministres. C'est donc avant les conseil restreints, et non pendant, que les acteurs peuvent influencer ses choix. Et Jean-Pierre Chevènement n'est pas présent à ce moment-là. Les conseils sont plus formels qu'autre chose. La tenue d'une conférence de presse dès la fin du conseil en est une preuve pour l'amiral Lanxade : « Ces conseils restreints sont généralement suivis d'une conférence de presse du Président, ce qui montre que ses décisions étaient prises avant. Il ne présente pas de réelles options pendant le conseil, et dès le conseil fini il va en conférence de presse. Vous voyez donc bien que la décision était prise antérieurement, c'était le processus de décision normal avec Mitterrand. »²⁶

1.2.2. Stabilisation du jeu

La structure du jeu évolue à partir du 9 août, lorsque le Premier Ministre et le ministre de la Défense sont de retour et intègrent le jeu. Alors que la situation de crise perdure, le jeu s'institutionnalise et se normalise, dans le sens où il acquiert une configuration stable et où le mode de gestion de la crise devient régulier voire habituel, au travers

²⁶ Entretien le 5 mai 2006.

des conseils restreints. Désormais, Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement sont présents et jouent, de manière très différente, leurs rôles respectifs.

Michel Rocard, à qui François Mitterrand a clairement fait comprendre qu'il n'aurait qu'un rôle secondaire, accepte de jouer « une partition mineure dans l'orchestre »²⁷ sans poser de problèmes, et s'efface derrière le Président. Présent lors des conseils restreints, il se contente de donner son avis lorsque le Président le sollicite. Roland Dumas affirme qu'il a fait son travail de « coordination entre les ministères ». Cependant, ce travail de coordination est minime, voire nul. En effet, le Président est en permanence en contact avec les ministres concernés, Affaires étrangères et Défense, supervisant minutieusement l'ensemble des activités diplomatiques et militaires du gouvernement, et n'ayant aucunement besoin du Premier Ministre. Le seul rôle joué par Michel Rocard est en quelque sorte celui de ministre chargé des relations avec le Parlement. En effet, il reçoit à plusieurs reprises les responsables de l'opposition parlementaire, informe le Parlement et le groupe socialiste des décisions prises et de l'évolution de la situation.

Si le Premier Ministre se cantonne dans ce rôle marginal ou secondaire, c'est d'abord qu'il a conscience de la faiblesse des ressources dont il dispose. Il peut avoir son mot à dire concernant le budget ou l'allocation de ressources financières, il ne peut influencer sur la politique du gouvernement. Face à un Président chef des armées, chef de la majorité, incarnant l'Etat et la Nation, le rapport de force est très inégal. Le fait que, contrairement à Jean-Pierre Chevènement, Michel Rocard soit en accord avec le Président, facilite sans doute son effacement. Lors des conseils restreints et d'entrevues avec le Président, il tient un discours ferme et déterminé, dans la ligne définie par Mitterrand, même s'il affirme en conférence de presse en Arabie Saoudite, le 14 février 1991 : « Je ne suis pas de ceux qui ont souhaité cette guerre, même si j'entends comme Premier Ministre, pour la part qui est la mienne, la conduire avec détermination. » S'il avait été profondément opposé à la guerre, on peut penser qu'il aurait utilisé les ressources non négligeables à sa disposition.

L'acceptation de son effacement peut également être comprise comme une

²⁷ Expression utilisée par Roland Dumas lors d'un entretien le 23 mai 2006.

rationalisation, consciente ou inconsciente, de sa position dans le champ. En raison de la faiblesse des ressources dont il dispose, il est dans son intérêt objectif de s'aligner sur le Président et de s'effacer sans histoires. Ce qu'il lui manque, ce sont des ressources politiques et personnelles plutôt que constitutionnelles. En effet, ses pouvoirs constitutionnels lui permettent de peser et de se faire entendre, mais l'inégale distribution de capital politique entre lui et le Président et ses mauvaises relations personnelles avec François Mitterrand en font un dominé plutôt qu'un dominant dans le jeu. Suivre le Président, être docile, sont pour lui le meilleur moyen de maintenir sa position dans le champs alors qu'il est déjà dans une position précaire. S'opposer au Président ou se montrer trop actif et lui faire de l'ombre l'aurait fait sortir du jeu, puisque le pouvoir de démettre le Premier Ministre est entre les seules mains du Président, et que ce dernier envisage déjà à ce moment-là de s'en débarrasser.

L'effacement volontaire de Michel Rocard est aussi lié à sa connaissance et à l'intériorisation par ce dernier des règles du jeu, du passé du champ, de l'histoire à travers laquelle il s'est construit, en quelque sorte à l'habitus spécifique. La prééminence du Président, la discrétion du Premier Ministre sur les affaires internationales et les situations de crises sont inscrites dans l'histoire de la Ve République, elles font partie des règles du jeu, connues de tous les acteurs, et acceptées par tous les Premiers Ministres. Cette règle intériorisée inhibe le Premier Ministre. L'enfreindre serait révolutionnaire, remettant en cause le fonctionnement et la structure du champ. L'intériorisation des règles du jeu peut rendre impensable et impensé un tel comportement. Et si une telle stratégie de remise en cause de la structure du champ était envisagée par l'acteur, elle serait, sans le capital suffisant pour espérer réussir, vouée à l'échec et objectivement contre son intérêt.

Quelques éléments amènent à s'interroger sur des éventuelles tentatives de réintroduction dans le jeu, de résistance de la part du Premier Ministre. A plusieurs reprises, Michel Rocard a rappelé à l'ordre les médias, critiquant leur traitement de la crise et les accusant de donner une place trop important à la propagande irakienne. La chaîne TF1 fut particulièrement visée. Après une interview avec Saddam Hussein le 8 juillet, Patrick Poivre d'Arvor va à Bagdad pour une deuxième interview avec le Président irakien. Ce voyage crée d'ailleurs une polémique, car Poivre d'Arvor ramène dans ses bagages un bébé dont la mère irakienne est en France. Michel Rocard

publie un communiqué le 21 août, affirmant qu'il « croit de son devoir d'inviter les journalistes, particulièrement dans l'audiovisuel, à s'interroger sur leur rôle et notamment à éviter de prendre le risque de servir les intérêts de la propagande d'une puissance étrangère sans autre nécessité que celle de prestations plus spectaculaires ou émotives que réellement informatives ». L'équipe de TF1, envoyée depuis deux jours à Bagdad, reçoit l'ordre de rentrer au plus vite. Jean Daniel, directeur du Nouvel Observateur, dira à Michel Rocard, suite à ce communiqué : « C'est la façon pour vous d'intervenir dans un conflit où vous n'avez pas le premier rôle. »²⁸

Deuxième fait marquant, le 14 février 1991, le Premier Ministre se rend en Arabie Saoudite pour rendre visite aux soldats français. Passant en revue les troupes, il montre sa méconnaissance profonde des armées et de leur matériel, faisant plusieurs gaffes. François Luizet, l'envoyé du Figaro, donne son sentiment sur cette visite : « Les journalistes ont eu le sentiment que le Premier Ministre était venu réaliser ici une prestations médiatique. »²⁹

On peut voir dans ces actes des tentatives de se donner un rôle médiatique, alors qu'il est effectivement exclus du processus décisionnel. Ne pouvant se placer au centre du jeu, étant par ailleurs un possible candidat à la prochaine élection présidentielle, le champ médiatique est à la fois le seul dans lequel il puisse se distinguer, et le plus important dans sa stratégie politique personnelle. Il faut cependant être prudent. Tout d'abord, Hubert Védrine et Roland Dumas rejettent l'idée que le Premier Ministre ait tenté d'exister politiquement et médiatiquement, tous deux considèrent qu'il a simplement et sobrement joué son rôle, secondaire. Ensuite, le champ journalistique, et particulièrement celui du journalisme politique, est enclin à tout interpréter en termes d'ambitions, de luttes et de concurrences personnelles, à tort ou à raison. Quoiqu'il en soit, le Premier Ministre ne fait pas illusion, il est rejeté à la marge, et est perçu comme tel.

De retour à Paris, le ministre de la Défense met en œuvre une stratégie active. Étant opposé à la participation à la guerre, Jean-Pierre Chevènement utilise l'ensemble des

²⁸ Cité par Josette Alia et Christine Clerc, *op. cit.*, p.72.

ressources dont il dispose pour peser sur les choix du Président. Dès le conseil restreint du 9 août, il use de son droit à la parole pour développer son point de vue et argumenter contre la participation. Il en use de manière systématique tout au long de la crise, que ce soit en conseil des ministres, en comité de défense ou en tête-à-tête avec le Président, et ce d'autant plus qu'il est le seul à s'opposer ouvertement au Président.

Il utilise également les médias pour faire passer des messages à l'opinion publique. Le 4 septembre, il affirme que cette guerre pourrait faire au moins 100 000 morts. Cette estimation alarmiste, de 10 000 morts occidentaux et 90 000 morts irakiens, provient du général Schmitt, le chef d'état-major des armées. Il ne maîtrise d'ailleurs pas toujours les médias. Le 21 août paraît une dépêche AFP citant un « haut responsable ayant requis l'anonymat », dont le nom sera vite connu, faisant état d'informations selon lesquelles les Etats-Unis seraient prêts à frapper l'Irak dès les jours suivants. Il s'agit en fait de rumeurs propagées par les Américains pour faire pression sur Bagdad. Au sujet de cette dépêche, il écrit :

« Le 21 août, à l'issue d'une conférence de presse de l'UEO, une confidence off, en elle-même fort banale (le contenu étant en lui-même une tautologie : pour que l'embargo contre l'Irak pût jouer, il ne fallait pas qu'intervînt une attaque prématurée) fut rapportée à l'AFP dans le titre d'une dépêche, comme une prise de position officielle « d'un haut responsable gouvernemental ayant requis l'anonymat. » L'ajout de ce titre provocateur modifiait subtilement le sens même de la dépêche telle qu'elle avait été rédigée par le journaliste. »³⁰

Jean-Pierre Chevènement exploite également les ressources institutionnelles dont il dispose. En tant que ministre de la Défense, il est chargé de l'exécution de la politique militaire définie par le Président. Lorsque la participation à la guerre est acquise, il lutte pour en limiter l'ampleur et marquer l'indépendance de la France par rapport aux Etats-Unis. Il est donc très actif sur toutes les questions concernant la préparation et la mise en œuvre concrète de l'intervention française : positionnement des troupes françaises, commandement autonome, cibles des bombardements.

²⁹ *Ibid.*, p.347.

³⁰ Jean-Pierre Chevènement, *Une certaine idée de la République m'amène à...*, Paris, Albin Michel,

Son activisme contrebalance l'éloignement et l'isolement dans lesquels ses prises de position l'entraînent. Cela lui permet de maintenir sa position au centre du jeu. Et paradoxalement, le fait qu'il soit le seul opposant déclaré au sein du gouvernement joue en sa faveur. D'une part, ses discours hétérodoxes obligent les autres acteurs à défendre et argumenter leurs choix, à mesurer les diverses conséquences d'une guerre. Au-delà de l'agacement que pouvait parfois ressentir François Mitterrand face à l'intransigeance de Jean-Pierre Chevènement, la présence d'une conscience pacifiste et d'un discours modérateur n'était sans doute pas pour lui déplaire. Ensuite, la présence de Jean-Pierre Chevènement au sein du gouvernement a été utile à Mitterrand, à bien des égards. Sur le plan interne, Roland Dumas et Hubert Védrine résument bien l'utilité de Chevènement pour le Président : « Cela lui évitait de recevoir les coups de boutoir des communistes à l'Assemblée. Il faisait donc partie de cet aréopage gauchisant, qui protégeait notre majorité à l'Assemblée »³¹, alors même que le Parti Socialiste ne disposait que d'une majorité relative. « Il était important pour [Mitterrand] que ce secteur là, hostile à la guerre en principe, soit associé le plus longtemps possible. [...] Pour l'impliquer, pour le faire taire dans le bon sens du terme, pour le convaincre. Mitterrand s'est dit que s'il avait Chevènement avec lui, on évitait la constitution à gauche d'un pôle hostile. »³²

Sur le plan international, l'attitude du ministre de la Défense rend visible aux yeux des alliés les difficultés internes auxquelles le Président est confronté, lui permettant à la fois de mettre en valeur sa propre fermeté et d'obtenir une marge de manœuvre supplémentaire. Cette idée est confirmée par Roland Dumas : « Cela lui permettait, sur le plan international, de montrer aux Américains que ce n'était pas si facile qu'ils le croyaient, et que Mitterrand, lui, était loyal et exerçait son autorité pour répondre à leurs demandes. » On peut y voir un exemple classique de jeu à deux niveaux³³, dans lequel les contraintes du jeu politique national sont un atout pour obtenir des gains lors des négociations internationales.

1992, p.40.

³¹ Propos tenus par Roland Dumas, entretien le 23 mai 2006.

³² Propos tenus par Hubert Védrine, entretien le 20 avril 2006.

³³ Robert D. Putnam, « Diplomacy and Domestic Politics : The Logic of Two-Level Game », *International Organization*, 42:3, été 1988, pp.427-460.

Le chef d'état-major particulier du Président, très proche de François Mitterrand dès le premier jour de la crise, voit sa position se renforcer progressivement. Cela est permis par la structure du processus de décision et à la pratique institutionnelle. L'amiral Lanxade souligne l'importance du fonctionnement institutionnel et les dysfonctionnements qui en découlent :

« Le Président agissait alors soit directement avec son chef d'état-major particulier, soit au travers du ministre de la Défense. La conséquence était que les militaires n'étaient pas convenablement représentés dans le processus de décision. Certes il y avait le chef d'état-major particulier, le chef du cabinet militaire du ministre, et régulièrement le chef d'état-major des armées, mais ce dernier ne disposait pas d'une autorité réelle sur les chefs d'état-major, il n'y avait pas de réelle approche interarmées. De plus, il n'avait qu'épisodiquement accès au Président. Cela a renforcé soit le chef d'état-major particulier, soit le ministre de la Défense, et cela a varié selon les cas. Par exemple, Charles Hernu gérait dans son bureau l'emploi des forces au Liban. Dans d'autres cas, les affaires étaient gérées directement par le chef d'état-major particulier. On était donc dans une situation peu satisfaisante, que j'avais moi-même subi quand j'étais en Méditerranée ou dans l'océan indien. Car il n'y avait pas de cohérence entre les responsabilités formelles des militaires, et le processus de décision. »³⁴

Le chef d'état-major des armées, pourtant le plus haut responsable militaire, est relégué au second plan, même s'il participe aux comités de défense et à certaines réunions. Formellement, c'est le ministre de la Défense qui est l'intermédiaire entre le chef d'état-major des armées et le Président. Le chef d'état-major particulier du Président est néanmoins un deuxième intermédiaire, semi-formel cette fois. En effet, le chef d'état-major des armées est sous l'autorité directe du ministre de la Défense, mais le Président étant le chef des armées, il peut lui donner des ordres directs. Le Président ayant le choix entre l'un ou l'autre canal, ce sont les prises de position des deux acteurs, leurs relations avec le Président et leurs ressources qui déterminent ce choix. L'opposition de Chevènement à l'intervention renforce mécaniquement le chef d'état-major particulier. Le Président écoute les analyses politiques du ministre, mais

³⁴ Entretien le 5 mai 2006.

c'est bien l'amiral Lanxade qui a l'oreille du Président pour tous les choix militaires.

1.2.3. L'exclusion comme solution

A mesure qu'approche l'expiration de l'ultimatum et que la guerre devient de plus en plus probable, le ministre de la Défense se voit de plus en plus marginalisé. Lui-même hésite à se retirer et abandonner la partie. Il remet sa démission au Président, le 7 décembre, et propose à nouveau de se retirer si le Président le juge utile début janvier, lui laissant le choix de la date de son départ. Le 7 décembre, le Président le convainc de rester, lui affirmant : « Écoutez, la guerre n'est pas encore sûre, je vais entreprendre une médiation, soit avec les Soviétiques, soit avec les Algériens. »³⁵ Mitterrand le convainc à nouveau un mois plus tard, le 7 janvier. Jean-Pierre Chevènement demande à ce que l'aviation française n'attaque que des cibles sur le territoire koweïtien, et que le Président demande une trêve après quinze jours de bombardements, pour permettre à l'Irak de se retirer avant une offensive terrestre. Le Président lui laisse entendre qu'il fera ce qu'il peut en ce sens. Le ministre de la Défense est donc en sursis, jusqu'à ce que le Président s'en sépare ou bien que lui-même impose son retrait.

Dans les jours précédant la guerre, sa présence dans le jeu n'est plus que formelle. Il est mis à l'écart au point de n'être pas informé de la date et l'heure du déclenchement des opérations militaires. C'est alors le chef d'état-major particulier du Président qui joue le rôle de ministre de la Défense. Le 9 janvier, l'amiral Lanxade est mis au courant de la date des premiers bombardements alliés par George Bush et Brent Scowcroft, lors d'un dîner à Washington. Il en informe François Mitterrand le lendemain, en présence de Roland Dumas. Le Président lui demande alors de n'informer personne. Lanxade prend néanmoins l'initiative d'en informer le général Schmitt, lui demandant explicitement de ne pas en parler au ministre de la Défense. Les préparatifs militaires sont donc gérés par l'amiral Lanxade avec le général Schmitt. Le ministre ne l'apprendra que le jour même, le 16 janvier, en recevant l'ordre d'engagement des forces françaises signé par le Président.

³⁵ Rapporté par Jean-Pierre Chevènement, entretien le 9 mai 2006.

La journaliste Anne Sinclair ne s'y trompe pas le 27 janvier, lorsqu'elle reçoit l'amiral Lanxade sur le plateau de l'émission Sept sur sept. Sa première question est on ne peut plus pertinente : « Est-ce à dire, plus que jamais, que les choix relèvent du Président et de lui seul, que les décisions de François Mitterrand passent par vous et aboutissent directement sur le terrain des opérations ? Bref, que le ministre de la Défense n'est plus tout à fait Jean-Pierre Chevènement mais un peu beaucoup l'amiral Lanxade ? » La participation de l'amiral à cette émission est pour le Président le moyen d'envoyer un signal à son ministre, qui en tire les conséquences :

« Je suis allé le voir après l'émission d'Anne Sinclair, et lui ai dit qu'il y avait quand même quelques formes dans l'Etat qu'il fallait respecter, et qu'on ne pouvait pas dessaisir au-delà d'un certain point le ministre de la Défense de ses attributions. Donc il était normal que je parte. J'avais émis de fortes réserves sur la durée des bombardements, initialement prévus pour quinze jours. J'avais demandé à Mitterrand d'intervenir au près des Américains pour que la durée soit réduite, car je considérais que les ravages excèderaient très largement ce qui était nécessaire. Comme il apparaissait que ces bombardements allaient durer beaucoup plus longtemps, puisqu'ils ont duré quarante jours, nous sommes convenus François Mitterrand et moi-même, qu'il y avait un créneau, et que je pouvais partir. »³⁶

Il est remplacé par Pierre Joxe. Le Président avait prévu cette nomination. Après avoir demandé à Pierre Joxe, alors ministre de l'Intérieur, de se préparer à prendre le portefeuille de la Justice, c'est Henri Nallet qui est nommé Garde des Sceaux le 2 octobre. Pierre Joxe comprend dès lors que François Mitterrand pense à lui pour remplacer Jean-Pierre Chevènement le moment venu. Ironie de l'histoire, Pierre Joxe a appris la date du déclenchement des bombardements avant Jean-Pierre Chevènement. En effet, l'amiral Lanxade a pris l'initiative de prévenir le ministre de l'Intérieur le 15 janvier, pour se préparer à d'éventuelles manifestations pacifistes.

Enfin, on peut noter une dernière évolution de la configuration du jeu. Absent ou éloigné du jeu gouvernemental, le chef d'état-major des armées acquiert une place au

³⁶ Entretien le 5 mai 2006.

cœur du processus de décision à l'approche de la guerre. En effet, à partir du 11 janvier et pendant toute la durée du conflit, le Président tient une réunion quotidienne à Élysée avec ses ministres, à laquelle participent le général Schmitt ainsi que les chefs d'état-major des trois armées, Air, Terre et Marine. Cependant, cela ne renforce pas vraiment la position du chef d'état-major des armées. Cette fois, c'est la présence des trois chefs d'état-major qui pose problème, chacun répercutant directement les ordres du Président, sans en référer au général Schmitt. Cette situation insatisfaisante aboutira après la guerre à des réformes, les conseils restreints étant régularisés, et seul le chef d'état-major des armées y participant.

Ayant exposé la structure du jeu et ses évolutions dans le temps, je m'intéresserai maintenant aux intérêts en jeu dans la définition de la position de la France, aux motivations et objectifs des acteurs pendant toute la période de crise.

2. Les enjeux de la participation : intérêts nationaux et objectifs individuels

Dans cette deuxième partie, je tenterai de répondre à la question suivante : pourquoi et pour quoi la France participe-t-elle à la guerre du Golfe ? Je traiterai dans un premier temps des enjeux de la participation pour la France, des intérêts pris en compte par les acteurs du jeu dans la détermination de la position française. Dans un deuxième temps, j'analyserai les objectifs poursuivis par les acteurs gouvernementaux aux différents moments de la période étudiée, les coalitions et oppositions existantes, et les stratégies des uns et des autres.

2.1. L'intérêt national comme somme des intérêts

L'intérêt national, dans l'affaire du Golfe comme ailleurs, n'est ni donné ni monolithique, pas plus qu'il n'est consensuel. Il résulte d'un ensemble d'intérêts perçus par les dirigeants, qu'il s'agit de concilier. Chaque acteur a ses priorités, son interprétation, et sa perception subjective des avantages et inconvénients des diverses possibilités. Nous aborderons d'abord les enjeux et intérêts liés directement à la situation dans le Golfe, puis les enjeux parallèles ou secondaires, sans lien direct avec l'invasion du Koweït mais néanmoins présents.

2.1.1. La position de la France dans le monde

Comme l'affirme Hubert Védrine, « le fond était très simple » : un pays envahit puis annexe un autre pays souverain, il faut donc faire respecter le droit international et rétablir la souveraineté du Koweït, si nécessaire par la force. Cela semble être une « évidence », frappée au coin du bon sens. Cette apparente simplicité a d'ailleurs été pour moi une des raisons du choix de l'objet guerre du Golfe. Que trouve-t-on si l'on

plonge sous la surface ? Quels sont les enjeux et intérêts perçus par les acteurs de la participation ou non-participation de la France ?

L'enjeu pour la France n'est pas la libération du Koweït. Dès le 4 août, le Président sait que George Bush est décidé à envoyer l'armée américaine dans le Golfe. Avec ou sans l'armée française, le Koweït sera libéré, par la négociation ou par la force. A la fin de la guerre, les Américains ont sur place 530 000 hommes, la France 15 000. La participation de la France n'est donc pas une nécessité militaire, la contribution française étant marginale (moins de 2 % des troupes de la coalition).

La participation de la France à la guerre est justifiée et légitimée par François Mitterrand au nom du droit international. Cela répond à une règle du jeu, une contrainte s'imposant au Président. Une guerre doit être justifiée en des termes acceptables et considérés légitimes par l'opinion et par les autres Etats : sécurité nationale, défense des valeurs, soutien à un pays ami, etc. On n'imagine pas le Président déclarer aux Français et aux autres chefs d'Etat : « Nous allons participer à cette guerre pour le pétrole et pour se faire bien voir par les Etats-Unis. » Cela ne signifie pas pour autant que cette justification ne soit pas sincère. Le bagage de François Mitterrand, son expérience historique personnelle, font qu'il accorde une grande importance au droit international et au respect de la souveraineté nationale. C'est ce qu'affirme Hubert Védrine :

« Les évènements qu'il a connus l'ont amené à estimer que si l'on est tolérant face à des changements de frontières par la force, à des annexions de pays et que l'on accepte la remise en cause territoriale, on ouvre une boîte de Pandore et on peut être conduit aux pires drames. [...] Il a eu cette attitude dans l'affaire des Malouines, du Tchad, du Rwanda, et du Koweït. Mitterrand avait donc une position de principe très forte. »³⁷

Faire respecter le droit international au Koweït est aussi une action préventive, une occasion d'envoyer un message à tous les Etats qui tenteraient à l'avenir de modifier leurs frontières par la force. En ce sens, c'est une guerre pour l'exemple. Les tentatives françaises de faire référence à la création d'un Etat palestinien dans les résolutions de l'ONU répondent à cette logique. Pour que le droit international soit

crédible, il faut le faire respecter, par l'Irak mais également par Israël et tous les Etats qui le violent. Appliquer des doubles standards ne peut que l'affaiblir.

Le respect du droit international sur le fond s'accompagne pour le Président du respect des formes légales. L'intervention au Koweït doit être approuvée par le Conseil de Sécurité de l'ONU. C'est pour lui une question de cohérence. Il affirme à George Bush que la France ne participera pas à une attaque sans mandat de l'ONU, et lui demande de ne pas frapper l'Irak avant d'avoir obtenu de mandat du Conseil de Sécurité. Il obtient satisfaction lorsque le Conseil autorise le recours « à tous les moyens nécessaires » au rétablissement de la souveraineté du Koweït le 29 novembre 1990. Si c'est pour lui une position de principe, il sait aussi que l'opinion française et le Parlement n'accepteraient pas que la France s'engage dans une guerre sans mandat onusien.

Le vote de cette résolution par le Conseil de Sécurité est rendu possible par le contexte international de 1990. La guerre froide s'achève, le mur de Berlin est tombé moins d'un an auparavant. La Russie est affaiblie, Mikhaïl Gorbatchev a besoin du soutien politique et financier des pays occidentaux. La Chine veut se faire pardonner après le massacre de la place Tien An Men. C'est l'occasion de relancer le Conseil de Sécurité, et de recourir au chapitre 7 autorisant l'emploi de mesures coercitives pour la deuxième fois de l'histoire de l'organisation, et pour la première fois à l'unanimité des cinq membres permanents. En s'impliquant diplomatiquement et militairement, la France participe au renouveau de l'ONU.

Et ce n'est pas un hasard si le Président et l'ensemble des acteurs attachent une grande importance à cette institution qui était pour le général de Gaulle un « machin ». La France est une puissance moyenne, dont les ressources économiques et militaires sont limitées. La diplomatie est un instrument essentiel de l'influence française. L'ONU est donc une arène privilégiée où faire entendre la voix de la France dans le monde. Faire vivre l'ONU, c'est faire porter cette voix française et développer un instrument de la puissance. C'est donc dans l'intérêt bien compris du pays. Dans la continuité de ce raisonnement, la France doit se montrer à la hauteur de son statut de membre

³⁷ Entretien le 20 avril 2006.

permanent du Conseil de Sécurité. En s'impliquant pleinement dans la crise, la France montre qu'elle compte et qu'elle assume ses responsabilités. C'est « le rang de la France » qui est en jeu.

Si le statut de la France et la défense du droit international font consensus, de fortes divergences apparaissent à propos d'autres enjeux. Pour François Mitterrand, Roland Dumas et Jacques Lanxade, les relations de la France avec les Etats-Unis sont primordiales. Les Etats-Unis sont un allié et partenaire historique, économique, politique et militaire essentiel, auquel on ne peut s'opposer et qu'on ne peut abandonner dans cette situation qui concerne le monde, avec un agresseur et un agressé. Pour Jean-Pierre Chevènement, la politique arabe et méditerranéenne de la France est prioritaire, du fait de la proximité géographique, diplomatique, culturelle et économique entre la France et le monde arabe. De plus, si le régime de Saddam Hussein est une dictature, il est aussi un rempart laïc contre l'extrémisme islamiste iranien. A ce titre, il doit être soutenu. Les Etats-Unis souhaitant la guerre, la France devrait tout tenter pour obtenir une solution diplomatique, et en cas d'échec, ne pas s'engager dans un conflit pour défendre des intérêts qui ne sont pas ceux de la France.

Dès les premiers jours, François Mitterrand fait le choix de soutenir les Etats-Unis, mais tente également de concilier ces intérêts contradictoires. Pour cela, la France doit trouver un équilibre précaire. Deux pièges sont à éviter : d'une part l'alignement sur les Etats-Unis, d'autre part la faiblesse envers Saddam Hussein. Paraître s'aligner sur les Etats-Unis comme le fait la Grande-Bretagne abîmerait l'image d'indépendance de la France. Paraître faible en négociant avec Saddam Hussein ferait naître des suspicions liées aux intérêts économiques français en Irak, provoquerait le courroux des Etats-Unis et nuirait aux relations transatlantiques.

Il s'agit donc de trouver un juste milieu, de se préparer à la guerre tout en multipliant les initiatives diplomatiques pour préserver la paix. Ainsi, lorsque le Clemenceau appareille pour le Golfe, douze émissaires du Président sont envoyés en tournée dans un grand nombre de pays du monde, et particulièrement dans le monde arabe, pour expliquer la position médiane de la France. Lorsque le dispositif Daguet est lancé et que les troupes françaises débarquent en Arabie Saoudite, François Mitterrand fait un discours retentissant à l'ONU dans lequel il demande à Saddam Hussein d'annoncer

son « intention de se retirer » du Koweït. Et le jour de l'expiration de l'ultimatum de l'ONU le 15 janvier, il signe les ordres d'engagement des forces françaises et demande dans le même temps à Roland Dumas de déposer un projet de résolution au Conseil de Sécurité appelant une dernière fois au retrait du Koweït. Cet équilibre précaire, qui reflète l'opposition interne au gouvernement entre Roland Dumas ou Jacques Lanxade et Jean-Pierre Chevènement, le Président réussit tant bien que mal à le maintenir. La position française n'a pas été comprise partout, notamment en Algérie et en Tunisie, elle a parfois créée quelques difficultés avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, mais elle a été tenue jusqu'au déclenchement de la guerre. La France montre qu'elle a tout tenté pour préserver la paix, mais qu'elle doit se résoudre à la guerre.

2.1.2. Les enjeux parallèles

Plusieurs enjeux parallèles sont à prendre et pris en compte dans la détermination de la position française. Le comportement de la France dans cette affaire joue sur la capacité de négociation de la France dans d'autres domaines. Je citerai ici Hubert Védrine :

« L'influence d'un pays se mesure à beaucoup de choses, à tout ce que vous pouvez obtenir. Il n'y a pas que la guerre du Golfe, il y en a des dizaines. Un pays comme la France négocie à vingt endroits différents à n'importe quel moment. Donc de se comporter de façon claire et logique sur la guerre du Golfe donne un crédit fort sur certains plans. Si vous donnez l'impression de faire des manœuvres inintelligibles, brouillant votre ligne, vous risquez de perdre sur tous les plans. »³⁸

François Mitterrand et Roland Dumas pensent que participer à la guerre du Golfe permettra à la France d'obtenir des gains dans deux domaines : les négociations israélo-palestiniennes, et la construction européenne.

Montrer la capacité de la France à s'opposer à un pays arabe, pourtant ami, est une

manière de démentir la réputation pro-arabe de la diplomatie française, et d'affirmer que la France prend position selon des principes et des situations, au Koweït comme en Israël-Palestine. François Mitterrand et Roland Dumas croient, ou du moins espèrent, que la France tirera des contreparties de sa présence aux côtés des Américains dans le Golfe, et que les Etats-Unis donneront une place à la France autour de la table des négociations israélo-palestinienne. C'est en tout cas ce qu'affirme Hubert Védrine : « [François Mitterrand] a vraiment cru qu'en ayant cette position dans la guerre du Golfe, avec les rapports excellents qu'il entretenait avec George Bush, la France aurait un poids plus grand dans le processus de paix, qui était pour lui la clé de la région. [...] Dumas y a beaucoup cru. Mitterrand aussi. » La diplomatie française est un des principaux soutiens de l'Organisation de Libération de la Palestine, alors que les Etats-Unis sont très proches d'Israël. François Mitterrand espère peser de tout son poids pour faire avancer les négociations et aboutir à la création d'un Etat palestinien. Mais la France n'obtiendra pas satisfaction et sera tenue à l'écart du processus de paix. Quoiqu'il en soit, cette perspective est un argument supplémentaire pour s'engager dans la coalition internationale pendant l'automne 1990.

La construction européenne est un second domaine dans lequel la France espère tirer des bénéfices de sa participation à la guerre. La réunification allemande, en cours depuis la chute du mur de Berlin, s'achève le 3 octobre 1990. Sur cette question, le Président adopte une position ambiguë, paraissant un temps s'opposer à la réunification. Quels que soient les débats sur son opinion réelle sur la question, le Président subit un semi-échec en matière de communication et de diplomatie. En s'engageant dans le Golfe, François Mitterrand espère faire oublier ses erreurs sur la question de la réunification et réaffirmer le rôle moteur de la France et son leadership dans la construction européenne, et ce alors que démarrent les négociations européennes sur le futur traité de Maastricht. Les discussions des Douze portent sur l'union politique, l'union monétaire, et la création d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC). La création d'une PESC, portée par la France, est loin de faire l'unanimité, les Anglais étant les plus réticents. La France doit être crédible aux yeux de ses partenaires pour les convaincre. Se tenir à l'écart de la guerre alors que la

³⁸ Entretien le 20 avril 2006.

Grande-Bretagne envoie son armée au front réduirait la capacité d'entraînement de la France. En participant aux combats, la France envoie donc un message politique et militaire aux Européens : la France reste une puissance militaire crédible ; elle a la volonté politique d'utiliser son armée lorsque la situation l'exige.

Aux enjeux politiques, diplomatiques et militaires parallèles s'ajoutent les motivations personnelles de François Mitterrand, qui ne relèvent pas de l'intérêt national. En se solidarissant pleinement avec les Américains, François Mitterrand estime honorer la dette de la France envers les Etats-Unis, ce pays qui nous a aidés et libérés par deux fois. C'est pour lui un « renvoi d'ascenseur » historique. Ici encore, son expérience personnelle de la Deuxième Guerre Mondiale est au cœur de sa vision de l'Histoire. Il est d'ailleurs intéressant de mettre en perspective cette idée de dette historique avec la réaction américaine à l'opposition française à la guerre d'Irak en 2003. Certains médias, et peut-être une partie de l'opinion américaine, ont vu dans l'opposition française une trahison, à tel point que certains journaux ont demandé à ce que les cimetières militaires américains en France soient transférés outre-atlantique. Le sentiment de François Mitterrand envers les Etats-Unis se mêle avec son héritage gaulliste. En effet, il fait le parallèle avec l'attitude du général de Gaulle pendant la crise de Cuba, lorsque celui-ci fut le premier chef d'Etat à exprimer son soutien au Président Kennedy. De plus, François Mitterrand entretient de très bonnes relations personnelles avec le Président George Bush. La coopération entre la France et les Etats-Unis renforce cette relation et rapproche les deux hommes. Cette intimité est une opportunité et suscite l'espoir que les Etats-Unis prêtent une plus grande attention à la France et aux positions qu'elle défend. Mais cette intimité avec le Président des Etats-Unis, « l'homme le plus puissant du monde », est également une grande source de satisfaction personnelle, et quelque part de fierté. Enfin, il a certainement conscience que la crise du Golfe peut le faire entrer dans la grande Histoire. Il peut y rentrer en étant celui qui sauve la paix. Il ne ménagera pas ses efforts pour trouver une issue pacifique à la crise. Il y rentre aussi en engageant la France et son armée dans une guerre, la première depuis la guerre d'Algérie. Cela ne signifie pas que François Mitterrand ait voulu cette guerre, par désir d'« immortalité », dans le seul but d'entrer dans l'histoire. Néanmoins, en envoyant des troupes dans le Golfe, il fait 'sa guerre'.

L'ensemble de ces éléments pour ou contre la participation entrent en compte dans la détermination de la politique à suivre, lorsque l'on pose un regard statique sur notre objet. Il est nécessaire ensuite d'intégrer à notre réflexion la dynamique des événements, qui offre des opportunités, ferme des portes, et modifie les objectifs des acteurs.

2.2. Évolution des objectifs et des coalitions d'acteurs

Les intérêts en jeu sont non seulement multiples et contradictoires, mais ils sont également évolutifs et changeants. La dynamique des événements, les actions et réactions des autres Etats, les choix antérieurs, les interactions au sein du jeu gouvernemental, tout cela transforme la situation, fait bouger les lignes et les clivages, et modifie les objectifs poursuivis et les stratégies mises en oeuvre par chaque acteur. J'étudierai cette dynamique en appliquant un découpage temporel proche de celui utilisé en première partie : le déclenchement de la crise et la réaction française pendant les premières semaines ; l'installation de la crise dans la durée, entre le mois d'août et le mois de décembre ; et son dénouement en janvier, aboutissant à la guerre.

2.2.1. Des objectifs contradictoires mais conciliables

La semaine suivant l'invasion du Koweït est marquée par un clivage générationnel au sein du gouvernement, qui s'exprime pendant le conseil restreint du 9 août.³⁹ C'est aussi un clivage entre deux cultures historiques : celle de la Deuxième Guerre Mondiale d'un côté, celle des guerres coloniales et particulièrement de la guerre d'Algérie de l'autre. Les plus anciens, François Mitterrand (74 ans) et Roland Dumas (68 ans), estiment que la solidarité avec les alliés américains doit primer sur les autres considérations. Les quinquagénaires, Pierre Joxe (56 ans), Jean-Pierre Chevènement (51 ans) et Lionel Jospin (53 ans), émettent des réserves, tout comme Michel Rocard (60 ans) et Pierre Bérégovoy (65 ans). Jean-Pierre Chevènement et Pierre Joxe insistent sur les dommages qu'un alignement sur les Etats-Unis causerait à la relation de la France avec les pays arabes ; Lionel Jospin et Pierre Bérégovoy soulignent la nécessité d'obtenir un mandat de l'ONU avant toute éventuelle action militaire ; Michel Rocard considère que s'il y a une obligation de solidarité envers l'Arabie Saoudite dans le cas où elle demanderait l'aide de la France, il faut éviter de transformer ce conflit en une guerre des pays riches contre l'Irak. Néanmoins, le Président clôture le conseil en fixant clairement la ligne que suivra la France : « S'il faut choisir, j'estime qu'il faut lutter contre Saddam Hussein, quelles qu'en soient les

³⁹ On peut trouver le récit du conseil restreint du 9 août dans le livre de Jacques Attali, *Verbatim III*.

conséquences. Si nous ne le faisons pas, nous serons les faux frères de l'Occident.»⁴⁰
Il annonce ensuite que le porte-avion Clemenceau va appareiller pour le Golfe dans les jours suivants.

A partir de ce conseil apparaît une opposition entre d'un côté le Président, son ministre des Affaires étrangères et son chef d'état-major particulier, et de l'autre le ministre de la Défense. Jean-Pierre Chevènement se trouve esseulé, les autres ministres réservés sur l'engagement militaire de la France n'ayant qu'un rôle secondaire. De plus, bien que ceux-ci partagent certaines idées avec Jean-Pierre Chevènement, ils restent le plus souvent silencieux pendant les conseils des ministres, laissant ce dernier s'exposer seul face au Président. Il n'y a guère que Pierre Joxe qui s'exprime parfois dans le sens de Jean-Pierre Chevènement. Ce silence peut s'expliquer par le souci de préserver leurs positions et de ne pas contredire le Président, sur un dossier qui ne relève pas de leurs compétences directes. De plus, la déférence d'usage envers la fonction présidentielle se double d'une déférence personnelle envers l'homme. Enfin, la durée du pouvoir (près d'une décennie) et l'expérience du processus de décision mitterrandien tend à réduire la contestation de la part des ministres, particulièrement lorsqu'il s'agit du « domaine réservé ».⁴¹

Pendant les premières semaines, les acteurs poursuivent chacun des objectifs différents. François Mitterrand et Roland Dumas semblent être en harmonie totale. Sur l'ensemble de la crise et de la guerre, il n'y a d'ailleurs qu'un seul moment, que j'aborderai par la suite, où leurs avis divergent partiellement. Leur proximité, leur intimité et la compréhension mutuelle existant entre eux empêchent de faire une distinction nette entre les points de vue et les objectifs de l'un et de l'autre. Les actions diplomatiques et militaires de la France aux côtés d'un certain nombre d'autres Etats visent à faire comprendre à Saddam Hussein que l'annexion du Koweït est inacceptable et qu'il doit retirer ses troupes, sans quoi il y sera contraint par la force. Du point de vue diplomatique, la France vote toutes les résolutions successives

⁴⁰ cité par Pierre Favier et Michel Martin-Roland, in *La décennie Mitterrand, Les défis*, vol.3, Paris, éditions du Seuil, p.511.

⁴¹ Cette idée est développée par Samy Cohen dans deux articles, « La politique étrangère entre l'Élysée et Matignon », *Politique étrangère*, 3, 1989, et « Diplomatie : le syndrome de la présidence omnisciente », *Esprits*, sept. 1990.

du Conseil de Sécurité (condamnation de l'invasion, instauration d'un embargo, autorisation de recourir à la force pour faire appliquer l'embargo). Du point de vue militaire, elle envoie le Clemenceau dans le Golfe. François Mitterrand et Roland Dumas espèrent que l'unanimité des cinq membres permanents fera comprendre au Président irakien qu'il ne peut sortir victorieux de cette situation. Envoyer le Clemenceau vise à donner corps à la menace d'user de la force et de la rendre crédible, augmentant ainsi les chances d'obtenir une issue diplomatique.

François Mitterrand et Roland Dumas poursuivent également d'autres objectifs. Le premier est de donner des gages aux Américains, et de montrer à George Bush que la France est pleinement solidaire et déterminée à faire reculer Saddam Hussein. L'envoi du Clemenceau répond à cette logique. C'est aussi un moyen de faire taire les critiques naissantes de certains médias, pour qui la réaction du gouvernement est trop timorée. Le deuxième objectif du Président et de son ministre est de faire comprendre la position française à l'étranger, et surtout dans les pays arabes. Pour ce faire, douze émissaires sont envoyés en tournée par le Président, dans tous les pays arabes, ainsi que dans de nombreux pays non-alignés, en Asie du sud-est et en Amérique latine. François Mitterrand inclut parmi ces émissaires des membres de l'opposition parlementaire, tels que Jean Lecanuet et Jean-François Poncet, tous deux membres de l'UDF et anciens ministres. En associant l'opposition, le Président met en avant aux yeux des Français le consensus politique derrière sa ligne de conduite, contribuant du même coup à faire taire ou du moins rendre difficiles les critiques de l'UDF et du RPR. Il prend ainsi la posture gaullienne du chef de l'Etat rassembleur, au-dessus des partis, obligeant l'opposition à faire preuve d'esprit de responsabilité et de retenue.

L'amiral Lanxade, troisième acteur favorable à la guerre, est le conseiller militaire du Président. En tant que tel, il a pour mission d'envisager les différentes options disponibles et de faire des propositions adaptées à la ligne politique fixée par le Président. Durant la première semaine d'août, le Président souhaite trouver une formule d'engagement des troupes françaises qui réponde à trois objectifs : être capable de participer à la défense de l'Arabie Saoudite en cas d'agression ; prouver à Saddam Hussein, à George Bush et à l'opinion française que la détermination et la fermeté de la France sont bien réelles ; ne pas donner le sentiment que la France

s'aligne sur les Américains et veut la guerre. L'amiral Lanxade propose au Président une solution répondant à ces trois critères, l'envoi du porte-avion Clemenceau, armé d'hélicoptères. Le Clemenceau est un morceau du territoire national, les forces françaises ne sont pas installées sur un sol étranger. La France est donc autonome et libre de ses mouvements. Néanmoins, les hélicoptères, contrairement aux avions, peuvent être débarqués sur le sol saoudien et participer à une opération défensive terrestre, dans l'éventualité d'une attaque irakienne. Cette solution est approuvée par le Président.

On peut se demander si la menace pesant sur l'Arabie Saoudite était l'objectif réel de l'envoi du Clemenceau, ou plutôt un simple prétexte à destination de Jean-Pierre Chevènement et de l'opinion publique. Car s'il semble que lorsque la décision d'envoyer le Clemenceau est prise, le 9 août, cette menace ne pouvait être totalement écartée, deux éléments rendent néanmoins peu crédible cette justification : d'une part l'importance du déploiement militaire américain sur le sol saoudien (l'opération *Bouclier du désert*), déclenché dès le 6 août ; d'autre part le délai entre la décision et l'arrivée du Clemenceau dans la zone (le porte-avion n'arrivant dans le Golfe que début septembre).

Le chef d'état-major particulier voit dans l'envoi du Clemenceau le prélude à la participation à la guerre. Dans son livre et lors de notre entretien, l'amiral Lanxade affirme qu'« après quelques jours très désagréables » pendant lesquels l'éventualité d'une attaque irakienne en Arabie Saoudite est envisagée sérieusement, il considère dès la mi-août « qu'il n'y a plus de menace réelle sur l'Arabie Saoudite, les Américains ayant déployé suffisamment de troupes. »⁴² Il voit plutôt le choix des hélicoptères comme un premier pas, prouvant « l'intention de la France de déployer des troupes sur place au sud de l'Irak, en Arabie Saoudite, dès que le moment sera venu diplomatiquement. »⁴³

François Mitterrand partage-t-il cette idée ? Dans son livre, Jacques Lanxade prend soin de préciser que le Président n'était pas, à cette date, décidé à déployer des troupes

⁴² Entretien le 5 mai 2006.

⁴³ Jacques Lanxade, *Quand le monde a basculé*, Paris, Nil éditions, 2001, p.52.

à terre en Arabie Saoudite.⁴⁴ Mais lors de notre entretien, il laisse pourtant penser que c'était là pour François Mitterrand l'étape suivante, la suite logique :

« Mitterrand a considéré qu'il y aurait la guerre, et qu'étant donné la rupture du droit international, la France ne pouvait pas rester en dehors. Alors ce que Mitterrand a ensuite géré, c'est la participation française dans le temps, car il voulait rallier l'opinion et d'abord le Parti Socialiste. L'implication de la France a donc été progressive. On a commencé par mettre des moyens sur place mais pas à terre. »

On peut douter que François Mitterrand ait considéré l'engagement sur le terrain comme la finalité, la mise en œuvre étant une simple question de tempo diplomatique et médiatique. Il semble plutôt que l'envoi du Clemenceau avec à son bord des hélicoptères permettait au Président de garder un maximum d'options disponibles, de portes ouvertes.

Quant à Jean-Pierre Chevènement, il poursuit des objectifs inverses à ceux de l'amiral Lanxade. Il s'oppose à tout engagement militaire de la France, synonyme d'alignement sur les Etats-Unis, et attache une grande importance à la politique arabe de la France. Le fait qu'il n'ait pas d'alliés au sein du gouvernement l'oblige à défendre ses positions avec virulence, et à utiliser toutes les ressources dont il dispose. Cela l'amène également à se radicaliser plutôt qu'à chercher le compromis. Il trouve néanmoins des alliés hors du champ gouvernemental, au sein de l'appareil militaire.

La question se pose de savoir si les prises de position du ministre représentent l'état d'esprit des troupes et des état-majors. L'amiral Lanxade et Jean-Pierre Chevènement réfutent tous deux cette idée. Selon leurs propos, les militaires sont « disciplinés », « obéissants » et « neutres ». En un mot, ce sont des militaires. Jean-Pierre Chevènement affirme qu'il « ne les représentait en aucune manière. Je me déterminais par rapport à mes propres convictions, et à la majorité du courant que j'animais au sein du Parti Socialiste, Socialisme et République, qui était le successeur du CERES. »⁴⁵ Pour Jacques Lanxade, « les armées, et en particulier le général Schmitt,

⁴⁴ *Ibid.*, p.52.

⁴⁵ Entretien le 9 mai 2006.

ont tout à fait coopéré et répondu aux demandes du Président. Il n'y a eu aucun frein, mais plutôt une coopération positive »⁴⁶. L'exploitation politique du nombre de 100 000 morts par le ministre de la Défense ne reflèterait pas l'opinion des militaires, qui « acceptent qu'une guerre fasse des morts ».

Au contraire, Josette Alia et Christine Clerc considèrent que les déclarations du ministre traduisent les réticences des armées : « Derrière ses déclarations, c'est surtout l'état-major des armées qui dramatise à l'extrême. Chevènement, à la limite, applique ce qui est sa règle de conduite depuis son arrivée : il fait confiance aux professionnels. »⁴⁷ Alexandra Schwartzbrod abonde dans le même sens : « En réalité, le ministre de la Défense et les chefs militaires sont exactement sur la même longueur d'onde. Ils ne veulent pas aller se battre pour sauver les puits de pétrole du Koweït et d'Arabie. »⁴⁸ Quelques interventions médiatiques de haut gradés viennent à l'appui de cette thèse, de l'amiral Lacoste sur la chaîne de télévision la Cinq⁴⁹ et dans les Échos⁵⁰, ou du général Coppel sur FR3.⁵¹ Enfin, Hubert Védrine confirme la réticence des militaires à faire cette guerre, liée notamment aux risques potentiels, alors que la menace de l'utilisation d'armes chimiques par Saddam Hussein est réelle :

« Il faut avoir en tête que les militaires n'aiment pas faire la guerre, ils trouvent ça risqué, coûteux et dangereux, et en général c'est le cas dans à peu près tous les pays. Donc les état-majors sont toujours inquiets, ils disent « on ne va pas y arriver, on n'a pas le temps, ça va dévorer notre budget ». Vous pouvez recueillir dans les différents témoignages des signes de cela, une petite lourdeur bureaucratique. D'ailleurs, on s'est rendu compte à l'époque, compte tenu de la façon dont l'armée française était organisée, que pour envoyer quinze mille hommes, c'était une affaire terrible. Donc ce n'était pas contre la ligne de Mitterrand, ils obéissaient, même s'ils pensaient que ce serait compliqué. »⁵²

Les témoignages internes manquent pour affirmer que les armées étaient globalement

⁴⁶ Entretien le 5 mai 2006.

⁴⁷ Josette Alia et Christine Clerc, *op. cit.*, p.90.

⁴⁸ Alexandra Schwartzbrod, *Le Président qui n'aimait pas la guerre : dans les coulisses du pouvoir militaire, 19981-1995*, Paris, Plon, 1995, p.97.

⁴⁹ Le 20 août 1990.

⁵⁰ Le 24 août 1990.

⁵¹ Le 20 août 1990.

réservées ou opposées à l'intervention. Néanmoins, Jean-Pierre Chevènement a trouvé au sein de l'appareil militaires des appuis et des soutiens. Ces appuis n'ont pas directement renforcé la position de Jean-Pierre Chevènement au sein du jeu. Cependant, ils ont pu avoir des effets sur l'opinion publique, en portant la contradiction et la critique dans l'espace public, en instaurant le doute et en faisant part des risques.

Si le ministre de la Défense s'active à convaincre le Président de ne pas engager militairement la France, il doit néanmoins maintenir sa position au sein du jeu, dans le but de peser sur les choix du Président. Pour cette raison, il refuse le changement de portefeuille que lui propose François Mitterrand le 22 août. Il lui faut donc trouver un équilibre entre le discours d'opposition et la solidarité gouvernementale. Cela l'oblige à accepter et mettre en œuvre, en tant que ministre de la Défense, des choix qu'il réprouve. C'est d'abord le cas de l'envoi du Clemenceau, au sujet duquel il affirme n'avoir pas été opposé : « Le Clemenceau est parti avec des régiments d'hélicoptères, ce qui paraissait être la meilleure manière de protéger l'Arabie Saoudite d'une éventuelle incursion irakienne. On a beaucoup critiqué les camions et les hélicoptères sur le pont, mais ils étaient plus utiles que des avions. »⁵³

L'amiral Lanxade affirme au contraire que le ministre de la Défense s'est appliqué à critiquer méthodiquement ce choix, son utilité, sa cohérence. Quoiqu'il en soit, on peut se demander si Jean-Pierre Chevènement pense réellement que le Clemenceau est envoyé pour défendre l'Arabie Saoudite, s'il se force à le croire, ou bien si cette justification n'est pour lui comme pour Jacques Lanxade qu'un argument à usage externe. Dans tous les cas, cette justification lui permet d'accepter et d'appliquer la décision présidentielle sans être en contradiction avec ses prises de position.

2.2.2. Radicalisation des positions, marchandage et compromis

Alors que la crise s'installe dans la durée, les positions des acteurs se radicalisent. Au centre du jeu, François Mitterrand et Roland Dumas recherchent un équilibre entre

⁵² Entretien le 20 avril 2006.

l'action diplomatique et l'engagement militaire. Jean-Pierre Chevènement et Jacques Lanxade s'affrontent de plus en plus frontalement dans une lutte d'influence sur le Président.

Le 14 septembre, l'armée irakienne s'empare de la résidence de l'ambassadeur français au Koweït. C'est pour François Mitterrand, alors à Bratislava, une véritable provocation. Pour l'amiral Lanxade, cet incident est une opportunité, le « prétexte » permettant d'engager des troupes au sol, synonyme de participation à la guerre si elle est déclarée. Il est important de noter que dès le 3 septembre, après que l'Arabie Saoudite ait demandé la présence de troupes françaises sur son sol, le chef d'état-major particulier a rédigé pour le Président une note présentant deux options : le maintien des forces en l'état, ou bien une contribution significative à la coalition avec un débarquement progressif en Arabie Saoudite, la deuxième solution ayant la faveur de l'amiral. Lorsque le Président l'appelle, il lui dit : « Monsieur le Président, c'est l'occasion. C'est l'occasion de changer de positionnement. » Le Président l'approuve et demande de convoquer un conseil restreint le surlendemain. L'amiral lui demande de tenir ce conseil le lendemain, craignant « que se développent des pressions pour le faire reculer, pressions qui n'ont d'ailleurs pas manqué d'être »⁵⁴.

Les pressions dont parle le chef d'état-major ne proviennent pas seulement de Jean-Pierre Chevènement, mais également selon lui des conseillers civils de l'Élysée : Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Élysée, Hubert Védrine, porte-parole de la Présidence, et Loïc Hennekine, conseiller diplomatique du Président. Selon l'amiral :

« la quasi-totalité des services de l'Élysée sont plutôt sur la position de Chevènement, non pas à propos de l'Irak, mais à propos des Américains. Des gens comme Jean-Louis Bianco et d'autres considèrent qu'il ne faut pas s'aligner sur les Américains. Ils ne sont pas aussi excessifs que Chevènement au sujet de l'Irak, mais ils se retrouvent sur la non-intervention, parce que l'intervention est menée par les Américains. »⁵⁵

D'après le chef d'état-major particulier, il y aurait donc « eu toute une action des

⁵³ Entretien le 9 mai 2006.

⁵⁴ Propos tenus par l'amiral Lanxade, entretien le 5 mai 2006.

⁵⁵ Entretien le 5 mai 2006.

conseillers civils de l'Élysée pour qu'il n'y ait pas d'intervention, pas de déploiement militaire au sol », pour que le Président choisisse « l'option basse » plutôt que « l'option haute ». Interrogés sur ce point, ni Jean-Pierre Chevènement ni Roland Dumas n'ont confirmé. Roland Dumas souligne simplement que « Lanxade avait un contact direct avec les militaires américains » et qu'en général, « les militaires sont pour aller faire la guerre, les civils pour essayer de réfléchir et ne pas la faire. »⁵⁶ Nul part ailleurs n'apparaissent de confirmations. Il est donc difficile d'affirmer que Jean-Pierre Chevènement avait des alliés à l'Élysée.

A ce moment-là, Jean-Pierre Chevènement est parti en mission dans le Golfe. Il est dans l'avion lorsqu'il est mis au courant de l'incident et de l'envoi probable d'une brigade en Arabie Saoudite. Il choisit de ne pas faire demi-tour et appelle le Président le lendemain avant le conseil. Dans son livre, il raconte ce moment : « Après une demi-heure de réflexion, je décidai de poursuivre la route. » Parlant de la discussion téléphonique avec le Président, « sa réponse fut sans équivoque et me confirma dans l'idée qu'il n'eut servi à rien, la veille, de rebrousser chemin. D'un long commerce avec François Mitterrand, j'ai appris à reconnaître les moments où je pouvais peser. Celui-là n'en était pas.»⁵⁷ Le fait de ne pas revenir à Paris, et d'être absent lorsque la décision de déployer des troupes au sol est prise en conseil restreint est symboliquement fort. De cette manière, il se tient volontairement à l'écart, prend ses distances avec cette décision, et n'en endosse pas la responsabilité.

Pour François Mitterrand et Roland Dumas, le lancement de l'opération Daguet s'inscrit dans la dialectique politico-militaire développée depuis le début du mois d'août. La France se donne ainsi les moyens de participer à une intervention armée, tout en augmentant la marge de manœuvre diplomatique. En s'engageant sur le terrain, le Président espère convaincre Saddam Hussein de la cohésion occidentale et de l'inéluctabilité d'un retrait du Koweït, lui faisant comprendre qu'une issue diplomatique est dans son intérêt. Cela rassure également les Etats-Unis sur la solidité et la volonté de la France, permettant du même coup de prendre une initiative diplomatique audacieuse. En effet, il prononce le 24 septembre un discours à l'ONU, demandant à Saddam Hussein d'annoncer « son *intention* de se retirer ». George Bush

⁵⁶ Entretien le 23 mai 2006.

ne s'oppose pas à cette démarche, pourtant contraire à la position américaine faisant du retrait du Koweït un préalable à toute négociation. François Mitterrand investit le crédit acquis sur le terrain militaire sur le terrain diplomatique. Cette dualité politico-militaire permet également, à l'extérieur comme à l'intérieur, sinon de satisfaire tout le monde, du moins de ne fâcher personne. Les uns soulignent l'engagement militaire, les autres les tentatives diplomatiques. C'est valable pour les pays arabes, très divisés, comme pour l'opinion publique française.

L'implantation des troupes françaises au sol est un revers pour le ministre de la Défense. François Mitterrand prend soin de préciser qu'il n'y a aucune automaticité, « qu'en cas d'attaque américaine, la France ne doit pas être liée à l'avance par les décisions d'aujourd'hui »⁵⁸. Mais le ministre sait, tout comme l'amiral Lanxade, que cet engagement signifie que la France participera à la guerre si celle-ci doit avoir lieu. En conséquence, ses objectifs évoluent : au lieu de combattre la participation, il tente d'en limiter l'importance et de maintenir l'indépendance des forces françaises vis-à-vis de l'armée américaine. Au contraire, l'amiral Lanxade est sur une position maximaliste, qu'il s'agisse du volume des forces engagées, de l'intégration à la coalition ou des objectifs militaires.

Le 18 septembre, lors d'une réunion entre François Mitterrand, l'amiral Lanxade, Jean-Pierre Chevènement et le général Schmitt, le ministre demande à ce que les forces françaises disposent d'une base séparée, marquant l'autonomie de décision de la France. Il obtient satisfaction sur ce point puisqu'il est décidé que l'armée française sera positionnée sur une base séparée à Yanbu, à bonne distance de la base américaine de Dhahran. A la dimension politique de ce choix s'ajoute un intérêt militaire, la division Daguet couvrant le flanc ouest de la coalition, jusqu'ici délaissé.

La lutte entre Jean-Pierre Chevènement et Jacques Lanxade se poursuit dans les semaines suivantes, lorsque se pose la question du commandement militaire. Le ministre de la Défense s'oppose à toute intégration des forces françaises dans la coalition pour des raisons politiques, cela impliquant leur placement sous autorité américaine ; le chef d'état-major particulier défend au contraire l'intégration, se

⁵⁷ Jean-Pierre Chevènement, *op. cit.*, p.44.

fondant sur une logique militaire. La question est résolue au cours d'une visite à Yanbu le 3 octobre. L'amiral Lanxade en fait le récit :

« [Jean-Pierre Chevènement] disait que les troupes françaises resteraient sous commandement français, et que l'aviation ne travaillerait qu'au profit des troupes françaises. C'était complètement absurde. Sur le plan militaire, c'était une aberration. Je pense qu'il le savait. J'ai donc fait une note au Président, dans laquelle je lui expliquais qu'il ne pouvait y avoir qu'un seul théâtre d'opérations, donc un seul commandement, et qu'il était totalement impensable qu'il y ait deux guerres, une française, et une de la coalition. Je lui ai également expliqué ce qu'était le commandement opérationnel et le contrôle opérationnel. Ainsi nous gardons le commandement opérationnel, et nous mettons les forces françaises sous contrôle opérationnel de la coalition. Le contrôle opérationnel, c'est mettre à disposition les forces françaises pour accomplir une mission déterminée sur laquelle vous donnerez votre accord, et dont vous déterminerez la composition. Autrement dit, le commandement de la coalition, américain, ne pouvait couper en deux les forces françaises, il ne pouvait scinder les unités. »⁵⁹

C'est l'amiral Lanxade qui obtient gain de cause, pour des raisons militaires autant que politiques. L'armée française ne peut participer à une offensive alliée sans être intégrée au commandement de la coalition, mais la formule intermédiaire proposée par l'amiral donne au Président à la fois un réel pouvoir d'arbitrage, celui-ci pouvant refuser certaines missions, et une autonomie symbolique, manifestant « le respect à l'égard de la France »⁶⁰ et de son armée, cher à François Mitterrand.

Une nouvelle confrontation entre les deux hommes se déroule début janvier avec cette fois pour enjeu le rôle de la division Daguet dans le plan d'attaque de la coalition. Le 1^{er} janvier, le ministre de la Défense remet au Président une note du général Schmitt détaillant la manœuvre d'ensemble américaine, ainsi que deux options proposées pour l'intégration de la France dans le dispositif. Le ministre y adjoint ses commentaires, affirmant qu'il ne peut « en conscience donner son approbation à la manœuvre américaine dans laquelle la nôtre s'insère », et qu'il est à la disposition du Président

⁵⁸ cité par Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *op. cit.*, p.518.

⁵⁹ Entretien le 5 mai 2006.

⁶⁰ Pour reprendre l'expression employée par Roland Dumas, entretien le 23 mai 2006.

« pour toutes les conséquences que vous jugerez utile d'en tirer », autrement dit, sa démission. Les discussions se poursuivent entre François Mitterrand, Jacques Lanxade et Jean-Pierre Chevènement jusqu'au 5 janvier, lorsque le Président se conforme à l'avis de son chef d'état-major et valide le plan américain.

2.2.3. « Passer le cap difficile »

A l'approche de l'expiration de l'ultimatum du Conseil de Sécurité, la stratégie de François Mitterrand comprend trois volets : planifier l'offensive militaire, tenter jusqu'au bout d'obtenir une solution diplomatique, rallier le Parlement et l'opinion publique à la participation militaire de la France.

Sur le plan diplomatique, des négociations secrètes sont menées avec les Irakiens jusqu'au dernier jour avant le déclenchement des opérations militaires, par l'intermédiaire d'Edgar Pisani. Nous y reviendrons en détails par la suite. L'important ici est que le choix de poursuivre ces négociations jusqu'à la veille de l'expiration de l'ultimatum est selon Roland Dumas le seul point de divergence entre les deux hommes :

« A un moment, j'aurai été tenté de ne pas poursuivre les négociations secrètes avec Saddam Hussein et les Irakiens dans la perspectives d'un voyage. Car je sentais qu'ils nous menaient en bateau. Et Mitterrand, qui aimait bien cela, écoutait les voix de Pisani, du frère de Saddam. Pisani venait de Genève à Paris. Il est venu me voir. Mitterrand lui avait dit qu'il fallait quand même que je sois d'accord, donc Pisani est venu faire mon siège en me disant : « Il faut y aller, vous avez tort de refuser, il y a une chance inespérée. » Il était très optimiste. J'ai accepté d'écouter ce discours, ce qui a peut-être contribué à cette dilution de la volonté, en apparence. Quand j'ai vu que pour moi c'était simple, ou bien j'y allais et je risquais de tomber dans le piège, ou au contraire ne pas y aller, j'ai dit à Mitterrand que je pensais qu'il ne fallait pas y aller ». ⁶¹

Roland Dumas reconnaît dans ces tentatives menées par le Président l'influence du

⁶¹ Entretien le 23 mai 2006.

discours de Jean-Pierre Chevènement : « L'idée que l'on pourrait jouer un rôle, que la France, qui avait soutenu Saddam Hussein, qui se distinguait des Etats-Unis, pouvait obtenir de l'Irak quelque chose qui marquerait les affaires du monde, cela flattait son esprit. » Jean-Pierre Chevènement lui-même considère avoir pesé en ce sens sur le Président. Interrogé sur son influence sur François Mitterrand, il met en avant le fait « que François Mitterrand [ait] quand même cherché à donner le sentiment qu'il souhaitait une issue diplomatique. » On remarquera la nuance : le Président n'a pas souhaité ou cherché à obtenir une issue diplomatique, mais *cherché à donner le sentiment* qu'il souhaitait une telle issue.

Les avis divergent sur les objectifs réels du Président quant à ces négociations. Si Roland Dumas affirme que le Président y a cru jusqu'au dernier moment, l'amiral Lanxade et Jean-Pierre Chevènement pensent qu'il souhaitait simplement montrer que la France avait tout tenté. Pour François Scheer, secrétaire général du Quai d'Orsay, « il n'y a pas de grande différence entre s'engager dans cette voie avec la volonté de réussir ou s'y engager avec la volonté de préserver les apparences ». ⁶² Quoiqu'il en soit, ces initiatives de paix ont une utilité sur le plan national. En montrant que toutes les voies diplomatiques ont été épuisées et que la guerre est donc inéluctable, le Président s'assure d'un large soutien parlementaire et populaire.

Dans l'optique du vote du Parlement et du soutien de l'opinion à la guerre, le maintien de Jean-Pierre Chevènement est d'une grande importance pour le Président. En effet, sa présence au sein du gouvernement protège la majorité socialiste à l'Assemblée et empêche la constitution à gauche d'un pôle hostile. C'est pour cette raison que le 7 janvier, François Mitterrand convainc son ministre de la Défense de rester en poste, lui assurant de faire son possible pour limiter la durée des bombardements et pour proposer une trêve permettant à l'Irak de se retirer du Koweït sans offensive militaire en Irak. C'est également pour cette raison qu'il dit à l'amiral Lanxade de demander aux Américains que les cibles militaires assignées à l'aviation française soient limitées au territoire koweïtien, ce que fait le chef d'état-major particulier lors de sa visite à Washington le 9 janvier.

⁶² Entretien le 16 mai 2006.

Jean-Pierre Chevènement est conscient de son utilité pour le Président. On peut penser que c'est sa fidélité et sa loyauté envers François Mitterrand qui l'incitent à rester en poste jusqu'à ce que le Président choisisse de le démettre de ses fonctions. Dans son livre, il affirme :

« En retardant mon départ du gouvernement jusqu'à la fin janvier, j'ai à coup sûr permis à François Mitterrand et au gouvernement de passer le cap difficile, celui de l'entrée en guerre et du vote du parlement le 16 janvier, et cela contre le sentiment de beaucoup de mes amis, dont je me suis toujours refusé à gendарmer leurs âmes, et qui ont agi selon leur conscience. »⁶³

Une fois ce « cap difficile » passé, après que le Parlement ait autorisé l'engagement des forces françaises, la démission de Jean-Pierre Chevènement n'est plus qu'une question de jours. Le 22 janvier, le Président avalise la proposition américaine d'assigner à l'aviation française des cibles situées sur le territoire irakien, envoyant un premier signal à son ministre. C'est d'ailleurs l'amiral Lanxade qui, la veille, avait pris l'initiative de contacter les Américains pour demander des cibles en Irak, poussant un peu plus Jean-Pierre Chevènement vers la sortie. C'est également l'amiral Lanxade qui est, quelques jours plus tard, à l'origine de l'élément déclencheur de la démission du ministre. En autorisant l'amiral Lanxade à participer à l'émission Sept sur Sept le 27 janvier, François Mitterrand signifie à Jean-Pierre Chevènement qu'il est temps pour lui de partir et qu'il n'a plus sa place au sein du gouvernement. Le lendemain, le ministre de la Défense remet sa démission, cette fois acceptée par le Président. Affaibli et marginalisé, n'ayant plus d'intérêts à défendre, le ministre quitte le jeu.

Après avoir étudié la structuration du jeu gouvernemental, les intérêts et motivations des acteurs, les enjeux de la participation à la guerre, ainsi que les interactions entre acteurs, je rendrai compte du contexte dans lequel s'inscrit le processus décisionnel, des contraintes extérieures résultant du rythme des événements et des interactions avec les autres Etats, et de la contingence.

⁶³ Jean-Pierre Chevènement, *op. cit.*, p.56.

3. Les conditions de jeu : contraintes et contingence

Nous avons vu les dimensions structurelles et interactionnelles du jeu gouvernemental. Il est important d'intégrer à notre réflexion les conditions dans lesquelles le jeu est joué, constituées d'une multitude d'éléments exogènes et endogènes incontrôlés qui influent sur le fonctionnement du jeu. La présence, les actions et réactions des Etats et dirigeants étrangers pèsent sur le processus de décision, imposant aux acteurs d'agir ou ne pas agir. Cela peut s'avérer être une contrainte aussi bien qu'une opportunité à saisir. A cela s'ajoutent l'incertitude, le manque d'information, les incompréhensions, erreurs, et accidents. Ces facteurs incontrôlés participent au jeu. Nous le verrons en premier lieu dans le domaine militaire, chaque étape de l'engagement militaire étant marquée par ces facteurs. Nous le verrons en deuxième lieu en s'intéressant aux tractations diplomatiques menées par la France dans les dernières semaines avant le déclenchement de la guerre.

3.1. Les étapes de l'engagement militaire de la France

J'ai choisi ici d'aborder les étapes de l'engagement militaire de la France de manière séparée, pour souligner les conditions dans lesquelles elles se sont déroulées. Ces étapes sont l'envoi du Clemenceau, le lancement du dispositif Daguet, le renforcement du volume des troupes en Arabie Saoudite, et enfin l'exclusion du contingent.

3.1.1. Le Clemenceau : nécessité de l'action

Une semaine après l'invasion, les Etats-Unis mais aussi la Grande-Bretagne ont apporté à l'Arabie Saoudite leur aide militaire, la Ligue Arabe a condamné l'invasion du Koweït, et l'Égypte a même annoncé l'envoi de troupes. En comparaison, la position de la France semble bien timide et prudente, avec seulement quelques navires

envoyés croiser dans les eaux du Golfe. Le rythme des événements et les réactions étrangères appellent un signal fort de la France. Ne rien faire serait perçu comme de la « mollesse » ou de l'hésitation par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou l'Arabie Saoudite, mais aussi par une partie de la presse française. Pour garder la confiance de ses alliés, pour rester au centre du jeu et se donner un rôle diplomatique, François Mitterrand sait que la France doit agir militairement. Le Président ayant choisi d'être solidaire avec les Etats-Unis, la question qui se pose est de savoir quelle est la meilleure forme d'action militaire.

C'est l'amiral Lanxade qui est chargé de présenter au Président les différentes options disponibles, ce qu'il fait dans une note le 8 août. Il est intéressant d'étudier les quatre options présentées dans cette note, dans la mesure où le chef d'état-major particulier est à ce moment le seul militaire en contact avec le Président, et donc que son discours ne souffre aucune contestation. La première option, l'envoi de troupes supplémentaires sur la base française de Djibouti, signifierait que la France ne s'implique pas, mais reste à distance et réagit simplement à l'augmentation de la tension dans la région. La deuxième, une assistance apportée aux Émirats Arabes Unis sous forme d'avions de chasse, placerait la France à la périphérie avec une contribution militaire marginale. La troisième option, le débarquement de troupes en Arabie Saoudite, marquerait l'alignement de la France sur la position va-t-en guerre des Etats-Unis, alors même qu'aucune demande officielle d'assistance militaire n'a été émise par l'Arabie Saoudite. La quatrième et dernière option, imaginée et soutenue par l'amiral Lanxade, est l'envoi du Clemenceau avec à son bord un régiment d'hélicoptères. En se reportant aux prises de position de Mitterrand le 4 août, on peut se douter que Mitterrand choisira l'option Clemenceau, la France tenant ainsi son rang sans s'aligner sur les Etats-Unis.

Ce choix est peut-être le plus pertinent, crédible aux yeux des alliés tout en laissant une large marge de manœuvre au Président. Il est peut-être également soutenu par la hiérarchie militaire. Néanmoins, il est le plus conforme aux objectifs de l'amiral Lanxade. Jacques Lanxade, proche des militaires américains, pense qu'il y aura une guerre et souhaite que la France y participe. Le choix d'hélicoptères plutôt que d'avions permet un engagement au sol rapide et une participation à des opérations terrestres. Proche du Président, et particulièrement depuis le début de la crise, il

connaît ses opinions, et sait ce que François Mitterrand est prêt à faire et à ne pas faire, et comprend qu'il est trop tôt pour engager des troupes au sol. Étant un homme « habile », « intelligent » et « diplomate », il anticipe et place ses pions. Il faut se méfier du piège téléologique, et avoir conscience de l'incertitude dans laquelle sont plongés tous les acteurs, à un moment où la crise n'en est qu'à ses premiers développements. Cependant, la guerre est considérée comme possible dès les premiers jours, et l'amiral Lanxade est informé de l'état d'esprit belliciste des Américains. Quoiqu'il en soit, l'expertise militaire dont l'amiral Lanxade est le seul détenteur lui permet de faire prévaloir ses propositions, par ailleurs conformes à la ligne fixée par le Président. En effet, les alternatives paraissent insuffisantes ou excessives, l'amiral défend le choix du Clemenceau, et aucun militaire n'est présent pour émettre un deuxième avis. Enfin, l'ambiguïté des objectifs poursuivis (défense de l'Arabie Saoudite ou débarquement de troupes) permet de faire accepter ce choix par tous les acteurs, y compris le plus réticent d'entre eux.

3.1.2. Le dispositif Daguet : l'accident comme opportunité

La mise en place du dispositif Daguet, à partir du 15 septembre, est le résultat d'un ensemble de contraintes, événements et stratégies des acteurs. A la mi-septembre, Saddam Hussein se montre toujours inflexible, il retient plusieurs milliers d'otages français et étrangers, et la pression diplomatique et militaire sur l'Irak va croissante. En France, la posture militaire française est de plus en plus critiquée. C'est à ce moment qu'intervient la violation de la résidence de l'ambassadeur français au Koweït, le 14 septembre. Depuis plusieurs semaines, l'Irak demande la fermeture de toutes les ambassades au Koweït, devenu une province irakienne. Cet incident, contraire aux normes diplomatiques, est considéré comme une véritable provocation. Quelques jours plus tard, les autorités irakiennes présenteront leurs excuses à la France, affirmant qu'il s'agissait d'une erreur commise par un général. Saddam Hussein aurait donné l'ordre de saisir les propriétés de l'Émir koweïtien, dont fait partie la résidence de l'ambassadeur. Le général irakien aurait scrupuleusement obéi aux ordres, sans savoir que cette résidence était louée par la France. Si tel était bien le cas, c'est un accident bureaucratique, lourd de conséquences.

Cet incident est un détonateur, il est l'événement déclencheur auquel répond le débarquement en Arabie Saoudite. C'est un imprévu, un facteur exogène, qui influe fortement sur l'attitude de la France. C'est l'irruption de la contingence dans le processus de décision. Irrité par l'incident, François Mitterrand est alors obligé de réagir face à cet affront, connu des gouvernements étrangers, des médias et des Français. De fait, cette provocation de la part des Irakiens, délibérée ou accidentelle, réduit l'impact déjà limité du discours de Jean-Pierre Chevènement, qui prône l'ouverture et la compréhension envers Saddam Hussein. Ce dernier semble en avoir conscience puisqu'il ne rentre pas à Paris défendre ses opinions mais se contente d'un appel téléphonique avec le Président. Pour l'amiral Lanxade, cet incident est un « prétexte », une « occasion de changer de positionnement ». C'est l'événement qui justifie aux yeux de l'opinion un engagement sur le terrain, ce qu'il proposait dès le 3 septembre.

Quant à François Mitterrand, il semble qu'il ait considéré qu'une réaction à l'incident était nécessaire, mais ce n'était pas pour autant un simple prétexte pour déployer des troupes en Arabie Saoudite. Il a conscience que cette action marque une profonde évolution de la position française, entraînant la France « dans un engrenage qui la conduirait à une guerre qu'elle n'aurait pas décidée », pour reprendre les mots de Jean-Pierre Chevènement.⁶⁴ Très remonté contre Saddam Hussein et déterminé le 14 septembre, François Mitterrand semble plus hésitant le lendemain. Peut-être est-ce seulement la manière d'être du Président, « prêcher le faux pour savoir le vrai, et inversement »⁶⁵. Peut-être est-ce l'impact des arguments de Jean-Pierre Chevènement et des pressions exercées, selon l'amiral Lanxade, par les conseillers civils de l'Élysée, hostiles à l'engagement de troupes au sol. Toujours est-il que Jacques Lanxade « y [va] assez fort » le 15 au matin, pour le convaincre « qu'on ne peut pas reculer », « que c'est l'intérêt de la France ».⁶⁶ Jacques Lanxade agit de la sorte pour défendre ses convictions, auxquelles s'ajoute un petit enjeu personnel vis-à-vis des Américains. En effet, il a appelé dans la nuit Brent Scowcroft, le conseiller de George Bush, pour l'informer de l'implantation prochaine des troupes françaises en Arabie

⁶⁴ Propos adressés à François Mitterrand le 15 septembre au matin par téléphone, l'avertissant des conséquences d'un déploiement en Arabie Saoudite, rapporté in Fanvier et Martin-Roland, *op. cit.*, p.517.

⁶⁵ Propos de Jean-Pierre Chevènement, entretien le 9 mai 2006.

⁶⁶ Entretien le 5 mai 2006.

Saoudite. Lorsque le Président fait part de ses hésitations, il s'imagine devoir appeler Brent Scowcroft pour lui dire : « En fait on a bien réfléchi, on n'y va pas. » Il est soulagé lorsque le Président annonce la mise en place du dispositif Daguet.

3.1.3. Renforcement du dispositif Daguet et intérêt bureaucratique

Le 8 décembre, en réponse à une demande d'augmentation du volume des forces françaises engagées dans la coalition, François Mitterrand annonce un renforcement substantiel de la présence française. Cette augmentation des forces françaises est proposée au moment où les membres du Conseil de Sécurité de l'ONU préparent la résolution n° 678, voté le 29 novembre 1990, autorisant le recours à la force pour libérer le Koweït. Elle résulte de la conjonction d'intérêts militaires et politiques. En novembre, le chef d'état-major particulier du Président reçoit du chef d'état-major des armées une demande de renforcement :

« En novembre, le général Schmitt m'avait dit que le dispositif terrestre n'était pas bien constitué, et qu'il manquait de l'artillerie et des blindés lourds. Pourquoi des blindés lourds ? Parce qu'à l'intérieur de l'armée de Terre, on avait pris des soldats d'unités légères blindées car il n'y a pas d'appelés. Mais les membres de la première armée, les divisions blindées, ont protesté, se sentant oubliés. Le général Schmitt s'est donc senti obligé de mettre un régiment de blindés lourds, MX-30. »

Cette demande est donc liée autant à des considérations matérielles de terrain qu'à des intérêts bureaucratiques internes à l'armée. L'envoi de blindés lourds répond à une logique bureaucratique, visant à satisfaire certains corps d'armées, laissés en-dehors des opérations.

Le chef d'état-major particulier transmet donc une note au Président le 24 novembre. Avec le vote de la résolution du 29 novembre, la posture de la France évolue : jusqu'ici défensive, elle devient offensive. Mais le Président n'est pas convaincu de la nécessité du renforcement de la présence française. L'amiral Lanxade affirme avoir « dû bagarrer pour arracher au Président cette augmentation à dix mille hommes. Il considérait que le rôle de la France n'exigeait pas un effort militaire trop

important. »⁶⁷ Au lieu d'abandonner cette proposition ou bien de faire pression sur le Président, l'amiral Lanxade joue sur deux cordes sensibles de François Mitterrand. Tout d'abord, il fait valoir dans sa note du 24 novembre que le maintien des forces françaises en l'état, synonyme de « maintien à l'écart de nos forces [...] réduirait beaucoup la possibilité pour la France de participer à la gestion de l'après-crise ».⁶⁸ François Mitterrand espérait que la participation de la France sur l'affaire irakienne lui permettrait de jouer un rôle dans le règlement des contentieux existants dans la région, y compris en Israël-Palestine. Ensuite, il convainc le Président que ce renforcement est pour lui une carte à jouer face à George Bush le moment venu. La suite lui donne raison :

« Mitterrand n'était pas très chaud, il avait dit 10 000 hommes, c'était le « ticket » français à l'intervention. Alors j'ai dit au Président de ne pas répondre tout de suite au général Schmitt, et d'attendre s'il ne faudrait pas par la suite répondre à une demande américaine. Là-dessus, George Bush vient à Paris, et Mitterrand annonce à Bush qu'il a décidé d'augmenter un peu les troupes. Mitterrand s'est rendu à ma proposition, et s'en est donc servi positivement vis-à-vis de Bush, pour montrer notre détermination, même s'il considérait que 10 000 hommes suffisaient. Je n'aurais pas pu obtenir de lui qu'il le fasse d'emblée. »⁶⁹

Ce renforcement est donc proposé par l'état-major des armées pour satisfaire des intérêts bureaucratiques, il est défendu brillamment auprès du Président par l'amiral Lanxade, et est exploité par François Mitterrand face à George Bush comme un joker sorti de la manche.

3.1.4. L'exclusion des appelés volontaires ou l'intrusion de l'erreur

Le 9 décembre 1990, François Mitterrand annonce en conférence de presse que les appelés du contingent ne seront pas envoyés dans le Golfe, prenant par surprise l'amiral Lanxade et le général Schmitt. Ce choix est apparemment conforme à une

⁶⁷ Pierre Favier et Martin-Roland, *op. cit.*, p.548, extrait d'un entretien réalisé le 7 février 1995.

⁶⁸ Extrait de la note adressée au Président le 24 novembre, cité in Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *op. cit.*, p.547.

⁶⁹ Entretien le 5 mai 2006.

recommandation de l'état-major des armées datée du 19 octobre 1990.⁷⁰ Mais il correspond aux convictions personnelles de François Mitterrand. Dans un discours qu'il prononce en avril 1991, le Président affirme : « S'il s'agit de protéger le territoire national et de contribuer à la défense de l'Europe, la participation de tous les citoyens, ce qu'on appelle la circonscription, me paraît nécessaire. S'il s'agit d'opérations lointaines, nos soldats professionnels en ont la compétence et la mobilité. »⁷¹ En 1971 déjà, François Mitterrand s'était opposé à l'envoi des appelés au Tchad. Enfin, l'exclusion du contingent est également une action préventive participant de la gestion de l'opinion publique, alors que l'armée irakienne est considérée comme la quatrième armée du monde et que les experts prévoient un nombre de victimes important.

L'exclusion des appelés est malencontreusement élargie par le Premier Ministre, qui commet un lapsus lors de son discours à l'Assemblée nationale le 16 janvier. Au lieu d'affirmer que « naturellement, les appelés pourront participer aux opérations, conformément à la loi, sous réserve du volontariat », il dit : « Naturellement, conformément à la loi, les appelés ne participeront pas. »⁷² Le Président ne confirme ni n'infirme les propos de son Premier Ministre. Le choix du Président, élargi par Michel Rocard, fut à l'origine de quelques difficultés pour les état-majors, comme le raconte l'amiral Lanxade :

« Cela a un peu compliqué la tâche. S'il les unités combattantes étaient engagées, les soutiens logistiques comptaient beaucoup d'appelés. Et sur les bateaux de la Marine, il y avait également beaucoup d'appelés, qu'il était difficile de débarquer. Mais on n'a pas eu de problèmes, on les a fait signer et s'engager sans problème. Pour ce qui est du volume des forces, c'est un choix de Mitterrand, il considérait que 10 000 hommes suffisaient pour la participation française. Il n'y a eu ni problème de capacités, ni conflits entre militaires. Certains ont pu utiliser ce nombre comme argument pour la

⁷⁰ Pour plus de détails sur cette note, voir Bastien Irondele, *Gouverner la Défense : analyse du processus décisionnel de la réforme militaire*, thèse pour le doctorat en science politique, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 16 décembre 2003, p.157 ; Louis Gautier, *Mitterrand et son armée, 1990-1995*, Paris, Grasset, 1999, p.497.

⁷¹ Discours de cloture du colloque « Quelle sécurité en Europe à l'aube du XXI^e siècle ? », Actes du forum de la 103^e promotion de l'Ecole de guerre, tome 2, 10-11 avril 199, cité in Bastien Irondele, *op. cit.*, p.158.

⁷² Audition de Pierre Joxe, « La France et son service », tome 2, auditions, vol.1, rapport d'information n° 2810, Assemblée Nationale, 1996, p.486, cité in Bastien Irondele p.155-156 ; ce lapsus commis par

professionnalisation, mais ce n'était pas la question. »⁷³

En effet, les difficultés qu'a connues l'armée française pour déployer 15 000 hommes dans le Golfe en l'absence des appelés ont été une des origines de la professionnalisation des armées mise en œuvre par Jacques Chirac après 1995. Certains, tels Pierre Joxe et le général Quesnot, affirment que l'exclusion du contingent et le volume des forces engagées ont été déterminés sous l'influence d'une partie de l'armée, notamment la Marine, ayant pour objectif d'accélérer la professionnalisation.⁷⁴ On peut en douter. Peut-être ces intérêts bureaucratiques ont-ils joué, il semble cependant que ce soit avant tout des choix personnels du Président. En effet, il ne considérait pas que cette guerre demandait un effort militaire important de la France. Il était même réservé sur l'augmentation des forces à 10 000 hommes en novembre, alors que l'état-major des armées proposait une option haute à 16 000 hommes. Et le fait que l'annonce de l'exclusion du contingent ait pris par surprise la hiérarchie militaire, y compris son chef d'état-major particulier, incite à penser que la décision était avant tout personnelle.

Michel Rocard est également confirmé par Jacques Lanxade, entretien le 5 mai 2006.

⁷³ Entretien le 5 mai 2006.

⁷⁴ Cf. Samy Cohen (dir.), *Mitterrand et la sortie de la guerre froide*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Politique d'aujourd'hui, p.352 et p.427 ; pour une analyse approfondie de cette question, voir Bastien Irondele, *op. cit.*, pp.154-159.

3.2. Les tractations diplomatiques de la France

Je m'intéresserai maintenant aux tractations secrètes, ou du moins discrètes, menées par la France au cours des dernières semaines et des derniers jours avant la guerre, et ce pour trois raisons. Tout d'abord, elles sont instructives quant à la complexité des interactions, des enjeux et des contraintes à tous les niveaux. Ensuite, ces faits sont assez méconnus et occupent une place marginale dans la littérature sur la guerre du Golfe. Enfin, ils soulèvent de nombreuses questions quant à la réalité historique et les motivations des acteurs, François Mitterrand en tête. N'ayant pu obtenir que très peu d'informations à ce sujet lors des entretiens, je ne suis pas en mesure de répondre à toutes les questions qui se posent, je me contenterai donc d'émettre des hypothèses. Je me baserai pour cela principalement sur le récit de Marc Boureau d'Argonne.

3.2.1. Le choix des émissaires

Marc Boureau d'Argonne était l'ami d'Edgar Pisani, chargé de mission à l'Élysée, et d'Ahmed Ben Bella, ancien Président algérien et proche de Saddam Hussein. Marc Boureau d'Argonne a mis en contact les deux hommes, il a servi de canal de transmission et était aux côtés d'Edgar Pisani pendant toute la durée des négociations avec les Irakiens. Il en fait le récit dans un livre paru en 2002, *Irak, guerre ou assassinat programmé ?*⁷⁵

La première rencontre entre Edgar Pisani et Ahmed Ben Bella a lieu le 21 septembre, les deux hommes participant à un débat organisé par Marc Boureau d'Argonne pour la chaîne de télévision La Cinq. Le 18 octobre, les deux hommes se rencontrent à nouveau pour parler d'un possible plan de paix qui servirait de base de négociation entre la France et l'Irak. Trois jours plus tard, Marc Boureau d'Argonne et Ahmed Ben Bella rencontrent Barzan al-Tikriti, demi-frère de Saddam Hussein, pour préparer une rencontre avec Edgar Pisani. Ils abordent notamment le « problème » Le Pen, qui est à Bagdad et se prépare à rentrer en France avec un certain nombre d'otages. Jean-Marie Le Pen a prévu une arrivée médiatique à Strasbourg le lendemain, mais son

⁷⁵ Marc Boureau d'Argonne, *Irak, guerre ou assassinat programmé ? La France pouvait-elle*

avion atterrit finalement à l'aéroport de Bâle-Mulhouse dans l'indifférence générale. Pierre Favier et Michel Martin-Roland affirment que le détournement est le fait des autorités françaises, Marc Boureau d'Argonne qu'il est dû à des instructions irakiennes.

François Mitterrand donne à Edgar Pisani le feu vert pour développer des contacts avec Barzan al-Tikriti le 22 novembre, lui demandant la plus grande discrétion. Le 4 décembre, Edgar Pisani et Barzan al-Tikriti se rencontrent pour la première fois dans un chalet à Genève. Edgar Pisani met en avant le fait que les otages constituent un obstacle à toutes négociations, et que leur libération serait un signe de bonne volonté, retournerait l'opinion et faciliterait l'engagement de négociations. Deux jours plus tard, le 6 décembre, Saddam Hussein annonce la libération de tous les otages encore retenus en Irak, environ un millier. Saddam Hussein n'en tirera néanmoins aucun bénéfice, la libération de ces otages, utilisés comme bouclier humain, étant comprise comme un aveu de faiblesse et non comme un signe d'ouverture.

Les négociations se poursuivent lors d'une deuxième rencontre à Genève le 25 décembre. Les discussions portent sur le scénario suivant : annonce du retrait du Koweït par Saddam Hussein, déclaration de François Mitterrand annonçant l'engagement immédiat de pourparlers, négociations irako-koweïtiennes sous l'égide de pays du Maghreb, déploiement de forces arabes au Koweït et retrait des troupes américaines d'Arabie Saoudite, saisine du Conseil de Sécurité de l'ONU pour préparer une conférence internationale sur les problèmes régionaux et le conflit israélo-palestinien.

Le lendemain, le 26 décembre, les irakiens demandent la venue d'Edgar Pisani à Bagdad, cette fois dûment accrédité, pour mettre au point la mise en œuvre du plan. Il semble que c'est à ce moment qu'est informé Roland Dumas de l'action d'Edgar Pisani. Le Président refuse d'envoyer Edgar Pisani, préférant simplement poursuivre les négociations. C'est finalement Michel Vauzelle, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale qui part pour Bagdad le 1^{er} janvier. Le Président affirme que Michel Vauzelle est parti de son propre chef, sans mandat du

empêcher la guerre du Golfe ?, Paris, F-X de Guibert, 2002. L'auteur est aujourd'hui décédé.

gouvernement. Michel Vauzelle avait déjà demandé à plusieurs reprises de partir à Bagdad, ce qu'avait refusé François Mitterrand. Il est donc parti cette fois à la demande du Président. Il n'est pas envoyé pour négocier avec Tarek Aziz ou Saddam Hussein, mais seulement pour sonder les Irakiens et tenter une dernière fois de les convaincre de se retirer du Koweït.

Le choix de mettre en veille la piste Pisani, apparemment très avancée, pour faire entrer en scène Michel Vauzelle est difficile à comprendre. En effet, multiplier les interlocuteurs et les canaux diplomatiques amène une certaine confusion aux yeux des Irakiens, alors que la confiance s'est installée avec Edgar Pisani. On peut avancer plusieurs hypothèses quant aux motivations et objectifs du Président. François Mitterrand pense peut-être que les négociations sont suffisamment avancées, et qu'il suffit d'envoyer un émissaire quelconque pour entendre Saddam Hussein affirmer qu'il se retire du Koweït. Dans ce cas, le choix de Michel Vauzelle correspond à la volonté du Président de sortir de la clandestinité. Ses fonctions parlementaires en font un interlocuteur représentant la France, mais indépendant du gouvernement, évitant ainsi en cas d'échec d'humilier le Président et de le discréditer aux yeux des Américains. Car le Président doit faire face d'un côté à la fermeté des Etats-Unis, opposés à tous compromis avec l'Irak, et de l'autre aux manipulations de Saddam Hussein. La position semi-officielle de Michel Vauzelle est donc un atout permettant à la fois de donner des gages aux Irakiens et de s'en laver les mains si besoin est. De plus, François Mitterrand utilise son désir d'aller à Bagdad, son envie de jouer un rôle, et ses espoirs d'être nommé ministre des Affaires étrangères pour l'envoyer en « mission suicide ».⁷⁶ Néanmoins, il semble que Michel Vauzelle n'est absolument pas parti à Bagdad pour continuer les discussions sur le plan Pisani, mais seulement pour lui demander de se retirer du Koweït et de le prévenir des dégâts d'une guerre pour son pays.⁷⁷ Jean-Pierre Chevènement confirme qu'il « ne pouvait pas prendre d'engagement ».⁷⁸

On peut supposer également que François Mitterrand a le besoin d'avoir toujours

⁷⁶ Josette Alia et Christine Clerc, *op. cit.*, p.198.

⁷⁷ Pour des récits de cette entrevue, voir Marc Boureau d'Argonne, *op. cit.*, p.111 ; Favier et Martin-Roland, *op. cit.*, p.553.

⁷⁸ Entretien le 5 mai 2006.

« plusieurs fers au feu »⁷⁹, ou encore qu'il s'agit d'un problème de personne, Mitterrand ne voulant pas laisser Edgar Pisani recueillir les bénéfices d'un succès diplomatique. Peut-être est-ce Roland Dumas qui n'apprécie pas que des négociations soient menées hors des circuits diplomatiques officiels et donc hors de son autorité. Enfin, on peut se demander si François Mitterrand ne recule pas lorsque les négociations semblent aboutir, par solidarité avec les alliés ou par crainte de la réaction américaine. Missionner Michel Vauzelle pour répéter le discours officiel et convaincre Saddam Hussein alors que les Irakiens s'attendent à des négociations concrètes sur le plan de paix est voué à l'échec. Aussi la visite du président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale paraît-elle s'adresser plus à l'opinion publique qu'aux Irakiens. Michel Vauzelle ne peut obtenir un succès diplomatique mais il est visible, sans être officiel.

3.2.2. Un dilemme du prisonnier

A son retour, Michel Vauzelle rend compte de son entretien au Président, ne voyant aucun signe positif de la part de Saddam Hussein mais de la « langue de bois ».⁸⁰ Entre-temps, les Américains et les Irakiens s'accordent sur une rencontre le 9 janvier entre James Baker et Tarek Aziz, après plusieurs semaines de tergiversations sur la date. Tout contact est donc interrompu dans l'attente des résultats de l'entretien. Cependant, l'Élysée et Roland Dumas s'activent pour obtenir des soutiens au plan français : Roland Dumas se rend au Maroc, Jean-Louis Bianco en Algérie. Une rencontre entre Edgar Pisani et Barzan al-Tikriti est prévue le 9 janvier au soir à Genève, après la rencontre Baker-Aziz. Cela a pu inciter les Irakiens à refuser le dialogue avec James Baker. Marc Boureau d'Argonne va même jusqu'à affirmer que par son intermédiaire, Edgar Pisani et derrière lui le Président auraient demandé à mots couverts que les négociations avec les Américains échouent.

La rencontre entre Edgar Pisani et Barzan al-Tikriti a lieu dans la nuit sur la base d'une version améliorée du plan proposé. Le lendemain, Saddam Hussein transmet un

⁷⁹ Cette expression est récurrente, elle est peut-être celle que l'on retrouve le plus souvent pour qualifier le mode de fonctionnement de François Mitterrand.

⁸⁰ Favier et Martin-Roland, *op. cit.*, p.533, expression employée par Michel Vauzelle, entretien réalisé

message : le principe du plan est accepté mais Roland Dumas et Edgar Pisani doivent se rendre à Bagdad. A partir de ce moment, un Concorde est en attente, prêt à décoller. Mais une fois encore, le calendrier international contraint à retarder le voyage. Cette fois, c'est le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, qui se rend à Bagdad le 10 janvier, avec un mandat impératif du Conseil de Sécurité, donc sans aucun pouvoir de négociation. Il n'est reçu par Saddam Hussein que le 12, soit deux jours plus tard. A ce sujet, Roland Dumas affirme : « Ils n'ont pas été corrects avec lui. Ils l'ont fait venir, et l'ont laissé patienter dans un hôtel pendant au moins quarante-huit heures. Il a vu Saddam Hussein à la dernière minute, et il n'a absolument rien obtenu. Fort de cela, j'ai dit à Mitterrand que je ne partirais que s'il y avait une déclaration, il m'a dit que j'avais raison.»

On peut remarquer que deux logiques contraires s'affrontent. D'un côté, Roland Dumas attend l'annonce d'un retrait du Koweït pour se rendre à Bagdad et discuter des modalités de ce retrait, pour éviter un revers diplomatique. De l'autre, Saddam Hussein attend la venue de Roland Dumas à Bagdad pour annoncer le retrait, après s'être assuré du soutien français. Chacun réagit à des contraintes différentes. Saddam Hussein ne peut ou ne veut perdre la face devant son peuple, son armée et devant le monde arabe ; Roland Dumas et François Mitterrand ne peuvent prendre le risque d'essayer un échec diplomatique qui placerait le Président dans une situation difficile face à son opinion et face aux Etats-Unis. Il ne faut pas sous-estimer les craintes de manipulation de la part du Président irakien.

Cependant, la version de Roland Dumas est contredite par celle de Marc Boureau d'Argonne. Selon ce dernier, Saddam Hussein a retardé la rencontre avec Perez de Cuellar dans le but de s'entretenir d'abord avec Roland Dumas et Edgar Pisani, dont l'arrivée à Bagdad était attendue le 10. Il aurait reçu le secrétaire général de l'ONU sur demande d'Edgar Pisani, après que François Mitterrand ait décidé d'attendre les résultats de la mission de Javier Perez de Cuellar avant de décider de l'opportunité d'un départ de son ministre. C'est aussi le 10 janvier que François Mitterrand est informé de la date du déclenchement des opérations. Si cette version est vraie, le manque de correction envers Perez de Cuellar et l'échec de sa visite seraient

directement liés à l'action de la France.

Les différents récits de la rencontre entre Perez de Cuellar et Saddam Hussein laissent penser qu'il y a eu incompréhension entre les deux hommes. Le Président irakien reçoit son invité pendant plus de six heures, ce qui est d'après Josette Alia et Christine Clerc une marque de respect. Saddam Hussein lui aurait demandé : « De quel Koweït voulez-vous que je me retire ? De celui-ci ou de celui-là ? », montrant les frontières de 1932 et de 1961. A cette question, Perez de Cuellar aurait répondu ne pas être mandaté pour négocier.⁸¹ Si tel était le cas, c'était une ouverture et une base de négociation que le secrétaire général de l'ONU n'a pas saisi ni transmise.

Le samedi 12 janvier, avant de recevoir Javier Perez de Cuellar, Saddam Hussein annonce la convocation de l'Assemblée du Peuple pour le lundi 14. A ce moment, le voyage de Roland Dumas et Edgar Pisani à Bagdad est toujours d'actualité. Pour ce dernier, cette convocation du parlement signifie que Saddam Hussein va annoncer le retrait du Koweït, après avoir rencontré les Français. Toujours en suspens, le départ du ministre des Affaires étrangères pour Bagdad est alors prévu pour le dimanche 13 au soir, après le passage de Roland Dumas à l'émission Sept sur Sept. Une fois encore, François Mitterrand, ou Roland Dumas lui-même, retarde le voyage et décide d'attendre de rencontrer Perez de Cuellar de passage à Paris le lundi 14. Le lundi matin, sans possibilité de sortie de crise acceptable à ses yeux, Saddam Hussein prononce un discours enflammé devant l'Assemblée du Peuple. Et l'entretien avec Perez de Cuellar convainc François Mitterrand de cesser toute négociation. Il se contente alors de demander à son ministre des Affaires étrangères de rédiger un ultime projet de résolution présenté dans la nuit devant le Conseil de Sécurité. Voué à l'échec, la menace de veto anglais et américain étant prévisible voire certaine, ce projet de résolution ressemble encore un fois à une mise en scène, une manœuvre théâtrale à destination de l'opinion française et arabe.

Les tentatives françaises d'obtenir une solution pacifique ont été menées dans des conditions difficiles. Il s'agissait de manœuvrer, trouver des espaces, tout en gérant au mieux un ensemble de contraintes et de pressions de la part des Etats-Unis, de la

⁸¹ Josette Alia et Christine Clerc, *op. cit.*, p.223.

Grande-Bretagne, de pays arabes et de l'opinion publique, d'incertitudes et de risques liés à la personnalité de Saddam Hussein, et d'initiatives extérieures. Hubert Védrine résume bien cette situation :

« Envoyer des gens qui donnent l'impression de jouer double-jeu et que la France cherche à jouer sur les deux tableaux, ce n'est pas bien. Aussi bien auprès des dirigeants arabes que européens, occidentaux ou russes, cela ruinait le crédit de la France. Il fallait équilibrer entre les deux. C'est donc comme ça qu'il faut comprendre les choix d'envoyer untel ou un autre. Il n'y a pas d'autre explication cachée. Concernant l'envoi de Vauzelle et les négociations de Pisani, ne donnez pas à cela une trop grande importance, car vous risquez de perdre le fil central de cette histoire. L'élément central, c'est que Saddam Hussein ne répond à rien. Ce qui peut vous donner une impression d'hésitation, c'est une question de tâtonnement, d'ajustement, pour savoir jusqu'où on peut aller. Vauzelle ou Pisani, c'est secondaire. [...] Je pense que dans les tous derniers jours, de toute façon la machine américaine, et donc de la coalition tout entière est lancée, il n'y a plus aucun dirigeant arabe qui souhaite sauver la peau de Saddam Hussein, ce n'est donc pas la peine que la France aille faire des manœuvres dont personne ne lui sera reconnaissante. Ça jouait peut-être, dans les tous derniers jours. »⁸²

L'entêtement et le cynisme de Saddam Hussein ne doivent pas être ignorés. Néanmoins, en oscillant entre fermeté et ouverture, la France donne le sentiment d'avoir joué double-jeu. En négociant avec les Irakiens, la France leur donnait l'espoir d'une solution négociée, alors que le Président a affirmé tout au long de la crise que seule l'inévitabilité d'une guerre pouvait faire reculer Saddam Hussein. Pourquoi Saddam Hussein aurait-il accepté une humiliation devant les Etats-Unis alors qu'il pouvait espérer un compromis avec la France ? Si l'objectif de François Mitterrand était d'obtenir une solution diplomatique et de trouver un accord sur un plan de paix, pourquoi refuser d'envoyer Edgar Pisani ? Autant Roland Dumas était trop exposé pour aller à Bagdad sans déclaration de retrait irakien, autant Edgar Pisani était discret et avait la confiance des Irakiens. Dans ce dilemme du prisonnier, où ni François Mitterrand ni Saddam Hussein ne voulaient prendre le risque de se découvrir avant l'autre et de prendre l'initiative, peut-être Edgar Pisani aurait-il pu apporter une solution. Cela donne le sentiment que la manipulation était des deux côtés. Saddam

Hussein a tenté d'exploiter la bonne volonté française à son profit, mais peut-être François Mitterrand a-t-il également exploité les espoirs irakiens pour se donner le beau rôle. Ainsi, il aura tout tenté pour éviter la guerre, sans pour autant obtenir une solution pacifique devenue à ce moment-là contraire aux intérêts de la France, dont ni les Etats-Unis ni les régimes arabes ne voulaient.

⁸² Entretien le 20 avril 2006.

Conclusion

On a pu constater l'interaction entre les prises de position des acteurs et leurs positions dans le jeu. Au centre du jeu se trouve François Mitterrand, qui décide, tranche et arbitre. Le fonctionnement du jeu gouvernemental tend à écarter les acteurs les plus critiques et à renforcer ceux qui soutiennent et approuvent la ligne du Président. Les prises de position des uns et des autres modifient leurs positions respectives, transforment la structure du jeu et les rapports de force. En affaiblissant les uns et renforçant les autres, le fonctionnement du jeu modifie le poids des différents acteurs dans le processus de décision, et donc leur impact sur les actions et décisions gouvernementales. La structuration du jeu est ainsi un objet de lutte entre acteurs, dont l'enjeu est l'influence sur les résultats du processus décisionnel. Les acteurs mettent en œuvre des stratégies visant à la fois à faire prévaloir leurs opinions, à trouver des alliés, et à maintenir leur position, mobilisant pour cela les ressources dont ils disposent. Selon les ressources des acteurs et les rapports de forces, les conflits sont résolus par le compromis et le marchandage, ou bien par la victoire d'un acteur ou groupe d'acteurs sur un autre, modifiant plus encore la structure du jeu.

De nombreux facteurs exogènes et contingents pèsent et influent sur le

fonctionnement du jeu gouvernemental. Tout d'abord, la politique étrangère est par nature un champ d'interactions entre Etats. La présence, les actions et réactions, les discours et attentes des autres gouvernements imposent des contraintes et offrent des opportunités aux acteurs du jeu. Ces interactions avec les autres Etats sont marquées par les rapports de force objectifs entre Etats et les positions dans le système international. C'est pourquoi les théories des relations internationales ne peuvent être ignorées, les différentes grilles de lecture se complétant. Aux contraintes extérieures s'ajoutent des contraintes politiques nationales, qu'il s'agisse du Parlement et de l'opinion publique, ou bien d'intérêts bureaucratiques. Enfin, l'erreur, l'incompréhension, l'accident, la contingence font intrusion dans le processus décisionnel.

Sans avoir l'intention ni la prétention de juger, approuver ou critiquer la participation de la France à la guerre du Golfe, je ferai cependant quelques remarques. Au vu du contexte international de 1990-1991, de l'attitude de l'Irak, de la position américaine, du large soutien international, et de la diplomatie française, l'attitude de la France paraît être la plus conforme aux intérêts et aux positions traditionnelles de la France. A la fois ferme et nuancée, la France a travaillé à maintenir un équilibre entre défense du droit international et ouverture diplomatique, entre sa politique arabe et ses relations avec la superpuissance américaine. Néanmoins, de nombreuses questions restent en suspens quant à l'action diplomatique secrète et officieuse de la France au cours des semaines précédant la guerre. Entre l'incertitude, les pressions américaines, le rythme des événements, les inimitiés personnelles, les volontés de François Mitterrand et des autres acteurs, l'action diplomatique de la France dans les semaines précédant la guerre reste une zone d'ombre insuffisamment connue et expliquée.

Bibliographie

Sociologie et théorie des relations internationales

- Ouvrages francophones :

Beker Howard Soul, *Les Ficelles du métier, comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, la Découverte, trad. Jacques Mailhos, 2002, 352 p.

Blanchet Alain et Gotman Anne (dir.), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, coll. 128, 1992, 125 p.

Bourdieu Pierre, *Raisons Pratiques, sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, coll. Points, 1994, 245 p.

Bourdieu Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil, coll. Points, 2000, 429 p.

Bourdieu Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, éditions de Minuits, 2002,

Charillon Frédéric (dir.), *Politique étrangère, nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. Références inédites, 2002, 438 p.

Cohen Samy (dir.), *L'art d'interviewer les dirigeants*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Politique d'aujourd'hui, 1999.

- Ouvrages et articles anglophones :

Allison Graham, *The Essence of Decision : Explaining the Cuban Missile Crisis*, Little Brown and Co., 1971, 338 p.

Cogan Charles, *French Negotiating Behaviour : Dealing With La Grande Nation*, Washington D.C., U.S. Institute of Peace Press, 2003.

Fearon J.D., « Domestic Politics, Foreign Policy, and Theories of International Relations », *Annual Review of Political Science*, 1, juin 1998, pp.289-313.

Hagan J. & Hermann M.G., « International Decision-Making : Leadership Matters », *Foreign Policy*, 110, Printemps 1998, pp.124-137.

Levy J.S., « Domestic Politics and War », *Journal of Interdisciplinary History*, 18, printemps 1988, pp.653-673.

Peterson P.E., « The President's Dominance in Foreign Policy Making », *Political*

Science Quarterly, 109:2, été 1994, pp.215-234.

Putnam Robert D., « Diplomacy and Domestic Politics : The Logic of Two-Level Game », *International Organization*, 42:3, été 1988, pp.427-460.

Risse-Kappen T., « Public Opinion, Domestic Structure, and Foreign Policy in Liberal Democracies », *World Politics*, 43:4, juillet 1991, pp.479-512.

Smith Steve, « Perspectives on the Foreign Policy System : Bureaucratic Politics Approaches », in Clarke Micheal et White Brian (dir.), *Understanding Foreign Policy, the Foreign Policy System Approach*, Aldershot, Elgar, 1989, pp.109-134.

Surel Yves, « The Role of Cognitive and Normative Frames in Policy-Making », *Journal of European Public Policy*, 7:4? Décembre 2000.

Vernet D., « The Dilemma of French French Policy », *International Affairs*, 68:4, octobre 1992, pp.655-664.

Waltz Kenneth, *Theory of International Politics*, Londres, Addison-Wesley, 1979.

Waltz Kenneth, « The Emerging Structure of International Politics », *International Security*, 18, 1993, pp.44-79.

Wang K.H., « Presidential Response to Foreign Policy Crises : Rational Choice and Domestic Politics », *Journal of Conflict Resolution*, 40:1, mars 1996, pp.68-97.

Présidence de François Mitterrand

- Ouvrages et articles francophones :

Alia J. et Clerc C., *La Guerre de Mitterrand. La dernière grande illusion*, Paris, Olivier Orban, 1991.

Attali Jacques, *Verbatim III, deuxième partie : chronique des années 1990-1991*, Paris, LGF, 1998, 969 p.

Attali Jacques, *C'était François Mitterrand*, Paris, Fayard, 2005, 446 p.

Barret Philippe, *J'allais vous dire. Journal apocryphe d'un président*, Paris, Seuil, 1994, 437 p.

Bozo Frédéric, *Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande : de Yalta à Maastricht*, Paris, Jacob, 2005, 518 p.

Cohen Samy, « La politique étrangère entre Élysée et Matignon », *Politique étrangère*, 3, 1989.

Cohen Samy, « Diplomatie : le syndrome de la présidence omnisciente », *Esprits*, sept. 1990.

Cohen Samy (dir.), *Mitterrand et la sortie de la guerre froide*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, coll. Politique d'aujourd'hui, 473 p.

Favier Pierre et Martin-Roland Michel, *La Décennie Mitterrand, vol.3, Les Défis*, Paris, Seuil, coll. Points 1997, 678 p.

Gautier Louis, *Mitterrand et son armée, 1990-1995*, Paris, Grasset, 1999, 577 p.

Joxe Pierre, *Pourquoi Mitterrand ?*, Paris, Philippe Rey, 2006, 216 p.

Labri Philippe, *Mitterrand : le pouvoir et la guerre*, Paris, Ramsey, 1991.

Mitterrand François, *François Mitterrand et la guerre du Golfe : discours et messages, 9 août 1990-16 janvier 1991*, Paris, Tristan Mage, 1991.

Mitterrand François, *Mémoires interrompues*, Paris, Jacob, 2001, 246 p.

Rocard Michel, *Mémoire vivante*, Paris, Flammarion, 2001, 279 p.

Védrine Hubert, *Les Mondes de François Mitterrand*, Paris, Fayard, 1996, 784 p.

Védrine Hubert, *François Mitterrand : un dessein, un destin*, Paris, Gallimard, 159 p.

Guerre du Golfe

- Ouvrages et articles francophones :

Athis et Croize, *Golfe, la guerre cachée*, Paris, Picollec, 1991.

Auteurs variés, *Bush imperator : guerre du Golfe et « nouvel ordre mondial »*, Paris, La Breche, 1996.

Baduel, *Crise du Golfe : la « logique » des chercheurs*, Aix-en-Provence, Edisud, 1991, 174 p.

Bergot E., *Opération Daguet : les Français dans la guerre du Golfe*, Paris, Presses de la Cité, 1992.

Berthier René, *L'Occident et la guerre contre les Arabes : Réflexions sur la guerre du Golfe et le nouvel ordre mondial*, Paris, L'Harmattan, 2000, 187 p.

Boureau d'Argonne Marc, *Irak : guerre ou assassinat programmé ? La France pouvait-elle empêcher la guerre du Golfe ?*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2002, 189 p.

Bush G. & Scowcroft B., *A la maison blanche : quatre ans pour changer le monde*, Paris, Odile Jacob, trad. Cler C., Garène M., Jorland P., et Kleiman-Lafon S, 1999.

Charillon Frédéric, *Etats et acteurs non étatiques en France et en Grande-Bretagne dans la Guerre du Golfe : Politique étrangère et stratégies non étatiques*, Thèse de doctorat de sciences politiques, Paris, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 1996.

Chevènement Jean-Pierre, *Une certaine idée de la République m'amène à...*, Paris, Albin Michel, 1992, 304 pp.

Chevènement Jean-Pierre, *Le vert et le noir : intégrisme, pétrole, dollar*, Paris, Grasset, 1995.

Chevènement Jean-Pierre, *Défis républicains*, Paris, Fayard, 2004, 647 p.

Dray Julien, *La Guerre qu'il ne fallait pas faire*, Paris, Albin Michel, 1991, 201 p.

Dupont Maurice et Taillemite Etienne, *Les Guerres navales françaises : du Moyen Age à la guerre du Golfe*, Paris, Spm, 1995, 392 p.

Dumont René, *Cette guerre nous déshonore*, Paris, Seuil, 1992, 193 p.

Gnesotto Nicole et Roper John (dir.), *L'Europe occidentale et le Golfe*, Paris, Institut d'études de sécurité de l'Union de l'Europe occidentale, 1991.

Gnesotto Nicole, *L'Europe occidentale et le Golfe : une étude des réactions des pays de l'Europe occidentale à la guerre du Golfe*, Paris, Institut d'Etudes de Sécurité, 1992, 227 p.

Gresh A. et Vidal D., *Golf : clé pour une guerre annoncée*, Paris, Le Monde éditions, 1991.

Guelton Frédéric, *La Guerre américaine du Golfe. Guerre et puissance à l'aube du XXIe siècle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1996, coll. Conflits contemporains, 266 p.

Ironnelle B., *Gouverner la Défense : analyse du processus décisionnel de la réforme militaire*, Thèse de doctorat en sciences politiques, Paris, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 16 décembre 2003, 602 p.

Langendorf Jean-Jacques, *Le Bouclier et la tempête*, Genève, Georg, 1997, 257 p.

Lanxade Jacques, *Quand le monde a basculé*, Paris, Nil éditions, 2001, 387 p.

Le Priol Robert, *Guerre du Golfe : le dossier complet*, Paris, Pensée universelle, 1994, 336 p.

Poirier Lucien, « La guerre du Golfe dans la généalogie de la stratégie », *Stratégie*, 51-52, 3 /4, 1991.

Reporters sans frontières, *Les mensonges de la guerre du Golfe*, Paris, Aléa, 1992.

- Salinger Pierre, *Guerre du Golfe*, Paris, Olivier Orban, 2002, 304 p.
- Schmitt Maurice, *De Dien Biên Phu à Koweït City*, Paris, Grasset, 1992.
- Schwartzbord A., *Le Président qui n'aimait pas la guerre : dans les coulisses du pouvoir militaire, 1981-1995*, Paris, Plon, 1995.
- Schwarzkopf Normann H., *Mémoires*, Paris, Plon, 1992.
- Stern Brigitte (éd.), *Guerre du Golfe. Le dossier d'une crise internationale*, Paris, La Documentation française, 1993.
- Thatcher Margaret., *10 Downing Street. Mémoires*, Paris, Albin Michel, 1993, 778 p.
- Woodward B., *Les chefs de guerre*, Paris, Calmann-Levy, 1991.

- Ouvrages et articles anglophones :

- Algozaibi G.A., *The Gulf Crisis : An Attempt to Understand*, London, Kegan Paul International, 1993, 156 p.
- Barzilai G., Klieman A. & Shidlo G., *The Gulf Crisis and its Global Aftermath*, London, Routledge, 1993, 304 p.
- Bennett, Lepgold & Unger, « Burden-Sharing in the Persian Gulf War », *International Organization*, 48:1, hiver 1994, pp.39-75.
- Bennis P. & Moushabeck M., *Beyond the Storm : A Gulf Crisis Reader*, Brooklyn, N.Y., Olive Branch Press, 1991, 412 p.
- Bresheeth H. & Yuval-Davis N., *The Gulf War and the New World Order*, London, Zed Books, 1991, 293 p.
- Campbell D., *Politics Without Principle : Sovereignty, Ethics, and the Narratives of the Gulf War*, London, Lynne Rienner Publishers, 1993, 120 p.
- Cerf C. & Sifry M.L., *The Gulf War Reader : History, Documents, Opinions*, New York, N.Y., Times Books, 1991, 526 p.
- Cooke James J., *100 Miles from Baghdad : With the French in Desert Storm*, Praegers Publishers, 1993, 256 p.
- Cordesman Anthony et Wagner Abraham, *The Lessons of Modern War*, Boulder, Westview Press, 1996, t. IV, *The Gulf War*.
- Danchev A. & Keohane D., *International Perspectives on the Gulf Conflict, 1990-1991*, Oxford, McMillan Press, 1994, 332 p.
- Dermott R.M. & Kugler J., « Comparing Rational Choice Theory and Prospect Political Analyses : The U.S. Decision to Launch Operation Desert Storm in 1991 », *Journal of Strategic Studies*, 24:3, septembre 2001.

Friedman N., *Desert Victory : The War for Kuwait*, Annapolis, Naval Institute, 1991, 435 p.

Freedman L. & Efraim K., *The Gulf Conflict 1990-1991 : Diplomacy and War in the New World Order*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1992, 504 p.

Freedman L. & Efraim K., « How the Kuwait Was Won : Strategy in the Gulf War », *International Security*, 16:2, automne 1994, pp.5-41.

George A. L., *Bridging the Gap : Theory and Practice in Foreign Policy*, Washington D.C., United States Institute of Peace Press, 1993, 170 p.

Gow J., *The Gulf Crisis : Politico-Military Implications*, London, Brassey's for the Centre for Defence Studies, 1990, 77 p.

Graubard S.R., *Mr. Bush's War : Adventures in the Politics of Illusion*, New York, N.Y., Hill and Wang, 1992, 208 p.

Hiro D., *Desert Shield to Desert Storm : The Second Gulf War*, London, Harper Collins, 1992, 591 p.

Irondelle B., « Civil-Military Relations and the End of Conscription in France », *Security Studies*, 12:3, printemps 2003.

Munro A., *Arab Storm : Politics and Diplomacy Behind the Gulf War*, Tauris & Company, 2005, 446 p.

Norris C., *Uncritical Theory : Postmodernism, Intellectuals and the Gulf War*, Amherst, University of Massachusetts Press, 1992, 218 p.

Renshon S.A., *The Political Psychology of the Gulf War : Leaders, Publics, and the Process of Conflict*, London, University of Pittsburgh Press, 1993, 376 p.

Sumers H.G., *On strategy II : A Critical Analysis of the Gulf War*, New York, N.Y., Dell Publishing Group, 1992, 302 p.

Tucker R.W. et Hendrickson D.C., *The Imperial Temptation : The New World Order and America's Purpose*, New York, N.Y., Council on Foreign Relations Press, 1992, 228 p.

Yost D., « France and the Gulf War : political-military lessons learnt », *Journal of Strategic Studies*, 16:3, septembre 1993, pp.339-74.

Sites internet

- Presse :

www.humanite.presse.fr, quotidien L'Humanité.

www.lemonde.fr, quotidien Le Monde.

www.liberation.fr, quotidien Libération.

www.monde-diplomatique.fr, mensuel Le Monde Diplomatique.

- gouvernement français :

www.elysee.fr, Présidence de la République.

www.defense.gouv.fr, Ministère de la Défense nationale.

www.diplomatie.gouv.fr, Ministère des Affaires étrangères.

- divers :

www.imarabe.org, Institut du monde arabe.

www.ina.fr, Institut national de l'audiovisuel.

www.mitterrand.org, fondation François Mitterrand.

www.guerredugolfe.free.fr, site indépendant d'information sur la guerre du Golfe.

Chronologie

- 2 août 1990 : invasion du Koweït par l'Irak ; résolution 660 du Conseil de Sécurité de l'ONU exigeant le retrait des forces irakiennes.
- 4 août : premier conseil restreint à l'Élysée, en l'absence du Premier Ministre et du ministre de la Défense ; envoi de navires dans le Golfe.
- 6 août : résolution 661 du Conseil de Sécurité instaurant un embargo commercial et le gel des avoirs irakiens ; l'Arabie Saoudite accepte la présence de troupes américaines sur son sol.
- 7 août : les Etats-Unis déclenchent l'opération *Bouclier du désert* en Arabie Saoudite.
- 8 août : annexion du Koweït ; envoi de forces aéronavales britanniques ;
- 9 août : conseil restreint à l'Élysée, avec Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement, décision d'assister le Qatar et les Émirats Arabes Unis, et l'Arabie Saoudite si elle le demande ; résolution de l'ONU déclarant l'annexion du Koweït nulle et non avenue ; envoi du porte-avion Clemenceau dans le Golfe, transformé en porte-hélicoptères.
- 10 août : envoi de forces arabes en Arabie Saoudite
- 12 août : envoi de douze émissaires du Président en tournée dans les pays arabes et dans le monde.
- 21 août : conseil restreint ; Mitterrand annonce la convocation du Parlement en session extraordinaire, augmentation massive du dispositif américain.
- 22 août : publication par l'Agence France Presse d'une dépêche citant un « haut responsable gouvernemental » opposé à la politique de la France ; Jean-Pierre Chevènement refuse de changer de portefeuille ministériel.
- 25 août : autorisation par le Conseil de Sécurité de l'ONU d'user de la force pour faire respecter l'embargo.
- 27 août : Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Élysée, affirme au roi Fahd que les troupes françaises seront à disposition de l'Arabie Saoudite en cas d'agression irakienne.
- 3 septembre : rencontre entre Mitterrand et le roi Hussein de Jordanie ; Jean-Pierre Chevènement affirme qu'une guerre pourrait faire 100 000 morts sur Europe 1 ;

l'amiral Lanxade transmet une note au Président dans laquelle il propose le débarquement des troupes française en Arabie Saoudite.

- 14 septembre : violation du domicile de l'ambassadeur de France au Koweït par les forces irakiennes.
- 15 septembre : conseil restreint en l'absence de Jean-Pierre Chevènement ; lancement de l'opération *Daguet* et décision de déployer des troupes en Arabie Saoudite.
- 18 septembre : les forces françaises seront placées à l'ouest du dispositif allié.
- 24 septembre : discours de François Mitterrand à l'ONU : « Que l'Irak affirme son intention de retirer ses troupes, qu'il libère les otages, et tout devient possible ».
- 3 octobre : visite de François Mitterrand sur la base française de Yanbu en Arabie Saoudite ; note de l'amiral Lanxade distinguant le commandement opérationnel, et le contrôle opérationnel, convaincant François Mitterrand de placer les troupes sous commandement américain.
- 29 octobre : Mitterrand reçoit Mikhaïl Gorbatchev, discussions sur une solution arabe, dont « il ne veut pas » selon Jacques Attali ; arrivée de 262 otages français à Paris.
- 5 novembre : François Mitterrand reçoit le roi Hussein, discussions sur un retrait du Koweït et une solution arabe.
- 7 novembre : libération d'otages allemands, japonais, britanniques, suédois et soviétiques.
- 8 novembre : renforcement du dispositif militaire américain.
- 10 novembre : Mitterrand affirme au secrétaire d'Etat américain James Baker que le dispositif *Daguet* participera à l'opération *Tempête du désert*, sous commandement américain.
- 18 novembre : François Mitterrand demande à George Bush de voter une résolution de l'ONU prévoyant le recours à la force.
- 20 novembre : rencontre entre François Mitterrand et Margaret Thatcher, discussions sur une résolution de l'ONU prévoyant l'emploi de la force.
- 22 novembre : démission de Margaret Thatcher.
- 28 novembre : conseil restreint, approbation du vote à l'ONU d'une résolution autorisant le recours à la force par Mitterrand.
- 29 novembre : résolution 678 du Conseil de Sécurité, autorisant le recours à *tous les moyens nécessaires* pour libérer le Koweït après le 15 janvier.

- 30 novembre : nouveau renforcement du dispositif américain ; rejet de l'ultimatum par l'Irak ; George Bush invite Tarek Aziz à Washington et propose d'envoyer James Baker à Bagdad.
- 6 décembre : libération de tous les otages retenus en Irak et au Koweït.
- 8 décembre : renforcement de l'opération *Daguet*.
- 9 décembre : François Mitterrand annonce que les appelés ne participeront pas aux opérations dans le Golfe.
- 15 décembre : Annulation par Bagdad du voyage de Tarek Aziz à Washington prévu le 17 décembre.
- 18 décembre : première réunion de planification militaire franco-américaine.
- 19 décembre : résolution de l'ONU condamnant les violations des droits de l'homme au Koweït.
- 20 décembre : vote de la résolution n° 681 sur la question palestinienne, déclaration sur une conférence internationale en annexe.
- 25 décembre : rencontre entre Edgar Pisani et Barzan al-Tikriti, négociations sur un plan de paix.
- 27 décembre : préparation militaire du plan d'attaque ; François Mitterrand refuse d'envoyer Edgar Pisani à Bagdad, mais choisit d'envoyer Michel Vauzelle.
- 1^{er} janvier : Michel Vauzelle part pour Bagdad ; Jean-Pierre Chevènement remet une note au Président dans laquelle il critique les plans militaires américains et propose de démissionner.
- 4 janvier : rencontre Baker-Aziz fixée au 9 janvier à Genève ; un éventuel départ de Roland Dumas est retardé.
- 5 janvier : Michel Vauzelle est reçu par Saddam Hussein.
- 6 janvier : retour de Michel Vauzelle à Paris, qui fait un compte-rendu au Président.
- 8 janvier : François Mitterrand rencontre James Baker, avant sa rencontre avec Tarek Aziz à Genève, James Baker craint que François Mitterrand envoie un émissaire officiel en Irak ; Roland Dumas souhaite toujours aller à Bagdad.
- 9 janvier : échec de la rencontre entre James Baker et Tarek Aziz ; le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar décide de se rendre à Bagdad ; nouvelle rencontre entre Edgard Pisani et Barzan al-Tikriti à Genève ; L'amiral Lanxade rencontre George Bush et Brent Scowcroft et est informé de la date du déclenchement des opérations militaires.

- 11 janvier : premier conseil restreint quotidien de gestion de crise ; rencontre entre François Mitterrand et Javier Perez de Cuellar avant sa visite à Bagdad.
- 12 janvier : visite de Javier Perez de Cuellar à Bagdad, sans résultats.
- 13 janvier : un départ de Roland Dumas pour Bagdad est envisagé mais toujours retardé.
- 14 janvier : Tarek Aziz demande à Roland Dumas de venir d'urgence ; Mitterrand l'autorise à partir, mais Dumas refuse de décoller tant que Saddam Hussein n'aura pas fait de déclaration d'ouverture à la négociation française ; François Mitterrand reçoit Javier Perez de Cuellar ; François Mitterrand met fin aux négociations avec les Irakiens ; dépôt d'un projet français de résolution au Conseil de Sécurité, discuté et retiré dans la nuit ; Mitterrand reçoit l'ambassadeur d'Irak, qui réaffirme la volonté irakienne de rencontrer Dumas.
- 16 janvier : expiration de l'ultimatum lancé par le Conseil de Sécurité à 6h du matin heure française ; message du Président au Parlement, suivi d'un vote approuvant le recours à la force ; début des opérations militaires.
- 18 janvier : Jean-Pierre Chevènement affirme que la France ne frappera que sur le sol koweïtien.
- 20 janvier : François Mitterrand reçoit une lettre de James Baker craignant que la France réclame une pause des actions militaires ou un cessez-le-feu, suite aux déclarations de Jean-Pierre Chevènement ; intervention de François Mitterrand à la télévision contredisant Chevènement sur la possibilité et la nécessité de frappes en Irak.
- 27 janvier : l'amiral Lanxade est l'invité de l'émission Sept sur sept.
- François Mitterrand et Jean-Pierre Chevènement s'accorde sur la démission du ministre de la Défense.
- 29 janvier : annonce de la démission de Jean-Pierre Chevènement, remplacé par Pierre Joxe.

